

ASSOCIATION V.I.E.

«Valoriser les Initiatives et l'Environnement au Pays»

2018



Peinture - Crédit photographique

p. 34 - «Le Petit Journal illustré» du 6 Mai 1906 :

Pendant la tempête, femmes de pêcheurs mettant à l'eau le bateau de sauvetage.

Association



<http://association-vie-vendee.org/>

GALERIES MODERNES



JEUX - JOUETS
MODÈLES RÉDUITS
CERFS-VOLANTS
CADEAUX - SOUVENIRS

02 51 55 01 88

Rue Piétonne - 85800 St Gilles Croix de Vie

ATLANTIC PAPETERIE

Librairie - Papeterie - Presse
Fourniture de bureau



13, rue du G^{al} de Gaulle - 85800 St Gilles Croix de Vie
Tél. 02.51.55.91.31 - Fax. 02.51.55.22.01



Groupama

SERVICES - ASSURANCES - FINANCES

22 rue Ambroise Paré
85800 Saint Gilles Croix de Vie
Tél. 02 51 54 37 71

Les jardins de la fée

ETS AVRILLAS

Horticulture - Pépinière

76, avenue de la Faye
85270 ST HILAIRE DE RIEZ
Tél. 02 51 54 31 14





Siège social :
25 quai Gorin - 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie
Tél. : 02 51 55 05 21
<http://association-vie-vendee.org/>
vie85800@gmail.com
Association loi 1901 - Agrément N°1497

Sommaire 2018

LE MOT DES CO-PRÉSIDENTS

HISTOIRE-RECIT-MEMOIRE

- 1 - Paul Blaizeau, un prêtre atypique 4-5
- 2 - Gabriel Maratier, homme de conviction 5-6
- 3 - Les petits animaux de l'estran se racontent 7
- 4 - Les croix hosannières 8
- 5 - Un métier d'ange gardien 8-9
- 6 - Les phares et les feux à Saint-Gilles-Croix-de-Vie 9-10
- 7 - Les pieux d'amarrage 10

DOSSIERS D'ACTUALITE

- 1 - La station de sauvetage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (1888-2018) 11
- 2 - Projets utopiques, projets réalistes..... 11-12
- 3 - En vue de la future agglomération 12
- 4 - Quid de Linky, nouveau compteur de consommation électrique.....13-15
- 5 - Vogue avec la vague, le surf pour tous à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.16-17
- 6 - L'échouage des dauphins 17-18

DOSSIERS DE VIE

- 1 - Connaissez-vous « L'Incroyable Jardin de Monsieur Torterue »? 19-20
- 2 - Erosion du littoral sud de la Vie (Grande Plage et Dune du Jaunay) 21-23
- 3 - La laisse de mer, maillon essentiel de l'écosystème plage-dune..... 24-25
- 4 - Une dune en ville ? 25

CONNAISSEZ-VOUS VOS RUES ? 26-27

NOTRE V.I.E. EN 2017 : 28

- 1 - Participation au projet de jardin participatif «les incroyables comestibles».
- 2 - Le forum des associations, le samedi 2 septembre 2017
- 3 - Les Journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017
- 4 - Bilan des sorties nature 2017
- 5 - Exposition et conférences «Saint-Gilles-Croix-de-Vie à travers les âges»

A VOS AGENDAS POUR 2018..... 29

- 1 - Programme des sorties -nature pour l'année 2018 avec l'association V.I.E.
- 2 - Exposition et conférence : «130 ans de la Station SNSM de Saint-Gilles-Croix-de-Vie».

LES ADHÉRENTS NOUS DISENT : 30

EDITO

Le futur se prépare au quotidien.

Le futur se prépare au quotidien. En témoignent les festivités célébrant la fusion de Saint-Gilles-sur-Vie et Croix-de-Vie et l'exposition simultanée des projets d'urbanisation utopique. Ces 50 ans d'avancées pas à pas pour couvrir en une seule les deux cités mères laissent toute sa place à la force de l'utopie pour imaginer le futur de notre ville.

Nous sommes les héritiers de ces 50 ans, certes impulsés par la décision des conseils municipaux de Saint-Gilles et Croix-de-Vie mais surtout rendus possibles par la lente convergence des efforts des habitants et leur désir de préparer un futur commun, riche d'une histoire et de talents partagés, qu'avait déjà anticipé, il y a près d'un siècle, Marcel Baudouin, Président-Fondateur du Syndicat d'initiative du Havre-de-Vie.

Et nous voilà en 2018, vivant dans une station balnéaire prisée, lancée dans l'amélioration de son cadre de vie, dotée d'un triple port, de plaisance, de pêche et d'embarquement touristique. Cette vitalité est aussi la preuve du courage des marins qui, en toute lucidité, génération après génération, se sont exposés aux dangers de l'océan pour gagner leur vie et celle de leur famille. De quoi forger des solidarités pour mieux faire front. C'est l'honneur de la station de sauvetage SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) de Saint-Gilles-Croix-de-Vie qui fêtera ses 130 ans de secours bénévoles par tous les temps⁽¹⁾. La station de sauvetage témoigne du socle de partage et de luttes qui soudent notre cité et l'ont modelée au fil du temps.

Celle-ci est ainsi forte d'une utopie devenue projet qui mise sur les jeunes, le futur lycée voulu depuis 2012 par des parents d'élèves animés par la volonté d'œuvrer à l'avenir de leurs enfants et, partant, du territoire d'ancrage tout entier. «Vite un lycée !» ont-ils crié à la cantonade. Ils ont été entendus et suivis. L'utopie deviendra réalité à l'horizon 2021. Mille lycéens, étudiant et se divertissant dans nos murs, animeront nos rues, investiront les clubs de sports, dynamiseront la création culturelle et stimuleront notre économie locale. L'urbanisme doit anticiper. Faut-il y voir le sens du lancement des projets utopiques présentés par la Mairie, cet été ? Les trois premiers prix sont instructifs. Les deux premiers récompensent l'audace qui va jusqu'à gommer une partie de l'estuaire portuaire au profit d'une agora de rencontre au prix d'un couvercle en forme de cloche à fromage ornée d'un volatile à deux têtes. Gare au rehaussement annoncé du niveau des eaux. Quel peut être l'avenir d'une utopie hors sol ? Le troisième prix, moins ébouriffant, propose aussi une passerelle qui rapproche les rives, donne des franges élargies au pont de la Concorde et crée des berges flottantes au rythme des marées. Ce projet, moins invasif, moins spectaculaire a reçu le prix du public attaché à projeter notre identité collective et les réalités du terrain dans les utopies de demain.

A propos d'utopie pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de la vocation de l'estuaire de la Vie (Via sur la carte de Jehan Baptiste Le Florentin 1542), voie de communication par excellence comme son nom l'indique ? Des berges aménagées et des navettes autonomes permettraient de relier le littoral à l'arrière-pays en desservant nos quartiers ainsi que Saint-Hilaire-de-Riez et Le Fenouiller. Pourquoi ne pas s'inspirer des initiatives de plusieurs régions dotées d'estuaire et qui s'emploient à les valoriser. Ainsi de l'estuaire de la Loire ?

Les utopies peuvent se concevoir hors sol. Seul leur enracinement dans le vivant, au service de l'authenticité, leur donne un avenir.

Les co-présidents.

⁽¹⁾ Une exposition sur les 130 ans de la station de sauvetage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, visible de mars à septembre sur le port, est organisée et commentée, sous l'égide de la SEMVIE par le CRHIP et V.I.E.

1 - Paul Blaizeau, un prêtre atypique.

Je vous propose de faire un petit rappel avant de parler de Paul qui a été curé de Croix-de-Vie durant près de 30 ans, de juillet 1946 à courant 1975. Pour comprendre son ministère il nous faut évoquer ce qui l'a précédé ; dans les années 1800 les marins étaient les mal aimés d'une certaine Eglise ; le taux de pratique religieuse était de l'ordre de 5 % ; 50 ans après très peu de marins «font leurs Pâques» ; pour comprendre ces chiffres, il faut tenir compte de la forte cléricisation du catholicisme, face à l'offensive laïciste ; il reste que le monde maritime a suscité, sur l'île d'Yeu notamment, des vocations missionnaires rayonnantes dotées d'une surprenante disposition à la prédication.

L'anticléricalisme qui prévalait à la fin du XIX^{ème} siècle n'équivalait pas chez les marins au rejet total de la religion ; on peut constater que beaucoup de bateaux étaient baptisés, un crucifix était souvent accroché dans la cabine du patron, enfin la participation aux services funèbres religieux était forte chez ceux qui côtoyaient la mort bien davantage que les terriens.

A cette époque la dévotion à la Vierge était importante chez ces hommes durs ; Marie était perçue comme la figure maternelle et on la suppliait, dans les grands périls, d'intercéder auprès du Tout Puissant, maître des tempêtes.

On peut noter aussi l'attachement de beaucoup de foyers marins à l'école catholique ; ainsi à Saint-Gilles-sur-Vie, en 1902, un mouvement de protestation s'est créé pour que les religieuses restent dans les terres ; une pétition est signée par la totalité du conseil municipal et par beaucoup de citoyens. Quand les sœurs de Saint Charles prennent la direction d'Angers la maison mère, elles sont entourées d'un bon millier de personnes dont beaucoup de marins qui s'époumonent en criant «Vive la Liberté, à bas les sectaires, à bas les francs-maçons !».

En 1888 a lieu une mission qui attire toutes les classes de la société ; un grand mouvement religieux se manifeste ; une centaine de marins se relayent, croix sur la poitrine et chapelet autour du bras, pour porter d'une façon triomphale une antique statue de Notre Dame de Recouvrance ; mais c'est aussi la période où s'exerce une pression cléricale très forte ; le clergé est fortement encouragé à sonder les familles pour qu'émergent des vocations de prêtres afin

d'établir «le royaume de Dieu sur terre». Cela conduit des marins à traiter les prêtres venus du bocage de curaçonniers.

Paul était l'aîné de 7 enfants ; il est né le 13 octobre 1911 à Saint-Hilaire-de-Voust ; son père était facteur et sa mère tenait le bureau de poste. Paul a fréquenté l'école publique avant d'entrer au petit séminaire de Chavagnes-en-Paillers ; il y avait beaucoup d'amour et de joie dans le nid familial. Louis était musicien et enseignait le solfège et le chant à ses enfants. Il jouait aussi de la clarinette et du saxophone ; sa fille Florentine m'a dit : «on chantait toujours à la maison» ; cette tradition s'est perpétuée plus tard quand les parents ont habité près de Paul, rue de la Broche à Croix-de-Vie ; la famille aimait se retrouver toute entière auprès de l'harmonium pour chanter à l'église.



Paul Blaizeau avec son frère Hilaire
(collection Florentine Blaizeau)

Paul a été ordonné prêtre le 29 juin 1936 à 25 ans et a été nommé professeur d'anglais au Collège Richelieu à La Roche-sur-Yon ; il a senti tout de suite que ce n'était pas sa vocation lui qui rêvait de terres lointaines comme la Chine ; il a ensuite été nommé comme vicaire à Croix-de-Vie le 7 août 1937 ; le milieu marin fut une grande découverte pour lui ; puis vint la période de mobilisation dont il revint avec un éclat d'obus dans un genou. Le 1^{er} septembre 1942, nommé vicaire aux Sables-d'Olonne, il est devenu aumônier diocésain de la J.M.C. (Jeunesse Maritime Chrétienne).

Le 22 juillet 1946, comme curé de Croix-de-Vie, il retrouvait le monde maritime qu'il chérissait tant ; c'est le 23 août qu'il arriva en grande pompe...par la mer sur une vedette de la Marine escortée d'une flottille de bateaux de pêche, accueilli par des chants de marins.

Durant son long ministère Paul a été avant tout l'aumônier, l'ami des marins et de leurs familles. Pour se préparer à cette tâche il avait tenu à suivre une formation en 1938 à l'Ecole Sociale Maritime de Saint-Servan ; les cours étaient assurés par Louis Lebreton et portaient sur le syndicalisme maritime, le capitalisme, les us et coutumes du milieu, les valeurs propres au monde maritime (entraide...) ; Paul était enthousiaste et écrivait à son Vicaire Général du diocèse pour lui dire : «cela fait du bien de se retrouver avec un tel maître...cela m'ouvre beaucoup l'esprit et pourtant j'ai fait de bonnes études de sociologie au séminaire».

Il a toujours été l'animateur d'un groupe de marins chrétiens et il tenait beaucoup à ce que ses vicaires successifs rencontrent les marins au port, à leur domicile dans le cadre des visites paroissiales ; la J.M.C. était très florissante à Croix-de-Vie et comprenait après la guerre une vingtaine de membres ; en 1965, elle a été à l'origine d'une exposition très intéressante sur le métier de marin avec des panneaux d'information, 2 maquettes de bateaux, des filets et du matériel de pêche ; je l'avais visitée à l'époque et avait été très impressionné par le dynamisme et l'esprit créatif qui régnait dans cette équipe de jeunes.

Paul, toujours bien en verve, avait un don inné pour la prédication ; il captivait son auditoire à tel point que des Giras et des Girases traversaient le pont pour l'écouter ; il savait parler de l'Evangile en termes simples ; pour lui l'a.b.c de tout chrétien devait se résumer à cette parole du Christ rapportée par l'apôtre Jean : «Celui qui dit aimer Dieu, alors qu'il a de la haine contre son frère, est un menteur». Certains paroissiens ne l'aimaient pas, comme cette femme écrivant à l'évêché en évoquant «ce curé qui n'est jamais là et qui passe son temps à boire avec les marins».

Paul accordait beaucoup d'importance à la culture ; il a, avec Marie-Thérèse Boité, donné beaucoup d'extension à la bibliothèque paroissiale et tenait à évoquer les ouvrages nouveaux dans le bulletin paroissial ; il lisait beaucoup et montait régulièrement à Nantes, à la librairie Lanoë, faire une provision de livres ; il organisait régulièrement des conférences dans le cadre de la paroisse et du Cercle Notre Dame du Bon Port (nous y reviendrons) ; elles portaient sur des sujets très variés :

L'Eglise et la Paix en 1953 avec Me Robert, la Chine en 1958 avec Mr Rochereau,

l'U.R.S.S. en 1961 avec Mr Mabit, la Bible en 1964 avec le chanoine Vernet, «comment la Vendée faillit devenir protestante» en 1971 avec lui-même, etc...

Revenons à Paul ami des marins ; ce dernier était très soucieux de voir ces derniers gagner leur vie par ce dur labeur ; il accordait beaucoup d'importance à tout ce qui favorisait l'entraide entre gens de mer. C'est ainsi, qu'après une saison sardinière catastrophique en 1955, il lança un appel à la solidarité invoquant la détresse des pêcheurs et invitant ses paroissiens et les autres à tout faire pour que «les familles ne souffrent pas du froid et de la faim cet hiver». La paroisse organisa un gala de solidarité qui eut lieu le 11 novembre au cinéma Familial avec un groupe folklorique de Saint-Gervais «les Joyeux Corsaires». Cet appel fut relayé par l'évêque qui, dans un communiqué, évoquait les pêcheurs dont le gain se situait pour la plupart entre 60 000 et 65 000 F. L'évêque décida de renoncer au produit de la quête de la Tous-saint pour les séminaires et de l'affecter tout entier aux familles des pêcheurs les plus éprouvées.

C'est à cette époque qu'un groupe de marins dit à Paul : «Monsieur le curé si vous tombez à l'eau, on serait dix à se disputer pour aller vous chercher».

A mettre aussi, à l'actif de Paul, l'émergence du Cercle Notre Dame du Bon Port qui existe toujours (Présidente Andrée Simon – 70 membres environ) ; le cercle était surtout fréquenté par des gens de milieu populaire ; il y régnait un bon esprit de camaraderie et on y jouait aux jeux de société et surtout aux boules le samedi soir ; le repas annuel, préparé par des femmes, donnait lieu au débouchage de bonnes bouteilles et à des chants répétés par toute l'assistance. Un voyage était organisé tous les ans ; les bénéficiaires de l'association allaient au Secours Catholique et aux écoles libres.

Homme qui savait transmettre ses talents Paul avait, comme tout un chacun, quelques défauts ; un de ses anciens vicaires me disait récemment qu'il détestait perdre au bridge, ça le mettait de très mauvaise humeur, et il pouvait arrêter une partie en cours ; de même au Cercle quand il était devancé aux boules, il lui arrivait, de colère, de jeter ses boules au sol en maugréant : «Bon je pars préparer mon sermon pour demain !» ; ses paroissiens lui pardonnaient volontiers.

Paul était un chaud partisan de la fusion des deux communes ; il avouait être choqué par l'animosité entretenue de chaque côté de la Vie ; «Lorsque les obsèques

avaient lieu à Saint-Gilles et que l'inhumation se déroulait à Croix-de-Vie on prenait le relais au milieu du pont» relatait-il.

Après 30 ans de vie sacerdotale à Croix-de-Vie Paul a éprouvé le besoin de faire un bilan à l'intention de ses paroissiens : il leur indiquait, un peu mélancolique, que si le flot des estivants avait considérablement grossi, la population de la paroisse avait diminué ; mais en plus positif il indiquait qu'à l'anticléricalisme qui faisait la réputation de la commune s'était substitué quelque chose de plus tolérant, de plus cordial. Il concluait en disant : «Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin pour vous parler de mes défauts ; vous me connaissez suffisamment ; je vous prie de m'excuser si je vous ai fait souffrir». Il aimait dire que s'il n'avait pas été prêtre, il aurait choisi le métier d'avocat ou de journaliste.

Après sa mission, Paul est rentré comme aumônier à l'hôpital de Saint-Gilles durant 20 ans ; il est décédé le 4 mars 1998 sur ses 87 ans et son corps a rejoint la tombe de ses chers parents à Saint-Hilaire-de-Voust.

Paul repose désormais en paix lui qui aimait tant la vie ; une vie bien remplie à l'image d'une de ses devises : «être vivant c'est ne pas trimer l'ennui».

Jean Michel Barreau.
jm.Barreau9444@orange.fr

2 - Gabriel Maratier, homme de conviction.

Ils se font face. Comme deux musiciens s'apprêtant à interpréter une partition en duo se dit Gabriel.

L'image le fit sourire tandis qu'il lançait un coup d'œil de connivence à Fernande qui le fixait de ses yeux si bleus qu'il en était décontenancé à chaque fois. Il se raidit, durcissant l'expression de son visage. «Pas commode le nouveau maître !» se dirent les grands qui le regardaient intensément, les bras croisés, figés, dans l'attente de ce que leur réservait ce premier jour de rentrée. Les petits étaient déjà sous le charme de la douceur de Fernande qui tout au long de sa carrière ne laissa aucun de ses élèves quitter sa classe sans savoir lire, sauf deux récalcitrants, à son grand regret.

En ce premier octobre 1921, les Maratier inauguraient leur carrière d'instituteur à Givrand. Une même et seule salle de classe pour les grands et les petits. Afin de concilier des enseignements différents et cependant simultanés, ils avaient organisé les pupitres de façon que leurs élèves respectifs se tournent le dos tandis qu'eux-mêmes se faisaient face afin de s'accorder

d'un seul coup d'œil, selon le rythme et le contenu de leurs enseignements, alternant les travaux silencieux avec les explications au tableau.

Le 24 septembre 1919, ils s'étaient mariés à Saint-Martin-des-Noyers. Gabriel, juste démobilisé, avait rejoint Fernande en 1921 à Givrand où elle avait été affectée pour son premier poste d'institutrice. Lui-même, nommé à Saint-Gervais, avait fait tant et si bien qu'il venait d'être nommé directeur de l'école primaire de Givrand.

Tout promettait à Gabriel la carrière d'instituteur qui s'ouvrait.

Né le 27 mai 1899 d'un père, ébéniste, et d'une mère, couturière à façon puis commerçante, il baigna dès l'enfance ainsi que son jeune frère, Pierre, dans un milieu laïc et républicain qui mettait la formation des esprits au rang de vertu et plus encore l'appétit à s'affranchir des idées toutes faites. Aux leçons de vie administrées en famille, au fil des faits et gestes ayant pour théâtre Saint-Martin-des-Noyers, s'était ajouté le vigoureux enseignement d'un hussard de la République, Anselme Roy, qui lui fit obtenir en 1911 son certificat d'études haut la main et décida de sa vocation future : «il sera instituteur !».

Elève brillant, avec une prédilection marquée pour les sciences, l'histoire et la géographie, doté de l'oreille absolue et d'une robuste constitution, Gabriel, qui avait été reçu au concours des bourses départementales, élargit son horizon des connaissances à l'école primaire supérieure de Chantonay de 1911 à 1915 où il prépara avec succès le concours d'entrée à l'Ecole Normale des Garçons de La Roche-sur-Yon dont il sortit avec le brevet supérieur en 1918. Son père était déjà sous les drapeaux depuis 4 ans. Sitôt diplômé, Gabriel avait rejoint son régiment à Issoudun puis gagné la ligne de front dans les Vosges. Cette période le plaça sous le signe du maniement des armes mais aussi de la musique tant ses aptitudes en ce domaine le firent repérer par ses supérieurs tout comme un autre soldat, l'abbé Coumailleau avec lequel il noua une amitié durable. Rendu à la vie civile en 1921 il retrouva les terrains de jeu de son enfance et sa jeune épouse, une fille du pays. Il se connaissait de toujours. Fernande, pupille de l'Assistance Publique avait été élevée dans une famille d'accueil des Essarts et passait ses vacances à Saint-Martin-des-Noyers. Elève douée et sérieuse, son institutrice avait convaincu l'administration de lui donner sa chance en lui faisant préparer le concours d'entrée à l'Ecole Normale des Jeunes Filles de La Roche-sur-Yon. Gabriel n'avait pu échapper au charme de Fernande, douce et jolie et surtout auréolée du prestige, rare à l'époque, d'être diplômée

de l'Ecole Normale.

Le couple d'instituteurs devint rapidement un pilier de la vie de Givrand. Gabriel était passionné de chasse et de pêche où il excellait, se régaland de tout ce que la nature lui apportait d'enseignements dont il faisait son miel auprès de ses élèves toujours heureux de troquer des heures de classes pour des leçons en plein air.

Bientôt les Maratier eurent la joie d'accueillir Lucette, née en 1922. Les contraintes de leur métier firent apprécier à ces laïcs de confier leur fille à la sacristine «Baptistine» qui ne manquait pas un office religieux avec la pouponne.

En 1930, la mort de Monsieur Maratier père, vaincu par la tuberculose, fit envisager au couple de s'installer aux Sables-d'Olonne pour y rejoindre la mère de Gabriel. Ce dernier venait d'ailleurs d'obtenir le poste de directeur de l'école primaire du centre aux Sables-d'Olonne, quand l'inspecteur primaire en décida autrement en le réaffectant au poste de directeur de l'école des garçons de Croix-de-Vie, que Monsieur Pontoizeau, titulaire du poste, dut laisser vacant, lui-même très affaibli par la maladie.



Gabriel Maratier en 1931

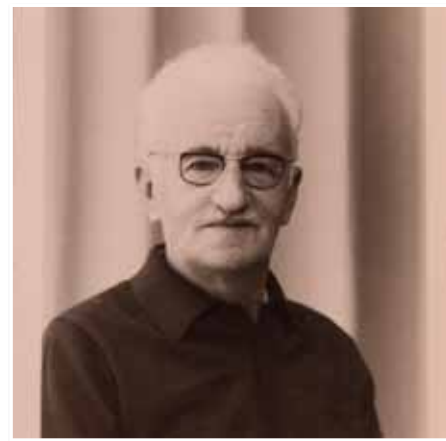
1931 vit donc les Maratier s'installer à Croix-de-Vie, Gabriel en qualité de directeur de l'école primaire et Fernande, institutrice à Saint-Gilles en charge des classes de CP et de CE1. L'autorité indiscutée de Gabriel était jointe à des enseignements novateurs faisant de la nature le cadre privilégié de ses classes dès que le temps le permettait, Passionné par tout ce qui touche au vivant et instruit des lois de la nature, Gabriel Maratier y puisait des leçons de vie pour lui-même et ses élèves sans manquer de leur inculquer vigoureusement les règles de vie en société que le sort humain exige de voir respecter pour survivre. Un jour de rentrée deux «grands» en vinrent aux mains dans la cour de l'école, bafouant la discipline s'imposant en ces lieux pour faire entendre d'autres lois que celle du plus fort. Gabriel Maratier retint les enseignants voulant les séparer et laissa le pugilat se dérouler. Le

vainqueur n'eut pas le temps de savourer son succès. Déjà Gabriel Maratier était sur lui et lui infligea une punition publique rappelant à tous que l'école n'était pas la rue et qu'en ces lieux, les maîtres étaient l'autorité en charge de faire respecter les règles de la vie en société permettant de vider un différend autrement qu'en s'empoignant. Les anciens se souviennent encore de cette leçon sans parole qui faisait dire que le Maître était dur mais juste.

C'était aussi un homme de cœur. Il suffit pour s'en convaincre de lire les quelques lignes écrites sur une feuille de cahier pliée en quatre que Gabriel Maratier lut devant tout le village réuni le jour des obsèques de trois de ses élèves tués un jeudi après-midi de 1945 par un obus découvert dans une casemate à Grosse Terre. Sans grandiloquence, il adressa d'abord aux parents des paroles chaleureuses de consolation puis, appelant chacun des enfants par leur prénom il sut, le temps de quelques mots, leur redonner leur vie de même et d'écolier occupé aux choses de l'enfance quand le pire allait désormais laisser leur place vide sur les bancs de l'école.

Sa réputation d'enseignant, craint et respecté tant des parents que des élèves lui valut, en 1945, de se faire nommer directeur du cours complémentaire par Edmond Bocquier, alors inspecteur d'académie. L'estime que se portaient les deux hommes amena Edmond Bocquier à collaborer avec Gabriel Maratier à des recherches en paléontologie et à l'élaboration d'une collection de minéraux dont Gabriel, plus tard, fit don au cours complémentaire de garçons (futur CES Garcie Ferrande de Saint-Gilles-Croix-de-Vie). Gabriel Maratier, collectionneur passionné, rassembla de riches collections de papillons, et de coquillages que ses anciens élèves, devenus marins, se faisaient un plaisir de lui apporter ou de lui envoyer des quatre coins du monde. De fait, le vivant sous toutes ses formes enthousiasmait Gabriel mais aussi la culture. Le besoin d'échange l'amena à mettre sur pied pendant l'Occupation dans les années 1940 avec quelques complices, dont Madame Roland, chanteuse à Paris et Georges Adet, comédien, une revue locale très suivie et appréciée qui faisait alterner des scénettes enlevées et des pièces musicales. Ainsi les habitants découvrirent-ils les talents du flutiste, Gabriel Maratier, et du pianiste, André Bristiel, diplômé du Conservatoire de Paris et tout aussi conchyophile que lui, souvent consulté ainsi que son fils et sa petite fille tout aussi incollables.

Homme d'engagement et de conviction, ennemi de toute forme d'obscurantisme, Gabriel Maratier ne craignait pas d'être abrupt avec ses élèves et son entourage



Gabriel Maratier en 1970

auxquels il apportait en retour son enthousiasme pour la vie qui irradiait sa pratique professionnelle et ses amitiés.

Michelle Boulègue à partir d'un entretien avec Catherine Croizé, petite fille de Gabriel et Fernande Maratier.

Illustrations issues des archives familiales de Gabriel Maratier

Un élève se souvient :

Gabriel Maratier avait ses méthodes pour faire régner la discipline.

L'indiscipliné se faisait enfermer sous le bureau comme dans une niche et son immobilité était exigée et obtenue en tapant énergiquement des pieds si nécessaire.

Un matin un élève est arrivé en retard au prétexte qu'on lui avait volé son vélo. Gabriel Maratier jeta un coup d'œil par la fenêtre et, la marée étant basse, il décida d'emmener la classe sur le port.

- «On va voir si ton vélo est dans le port et s'il y est ça pourrait bien être toi qui l'y aurait envoyé !»

De fait le vélo était bien dans la vase du port et l'élève avoua en être le responsable pour expliquer son retard.

- «Je vais prévenir tes parents et tu n'es pas près d'avoir un vélo, je t'en fais la promesse !».

André Bristiel raconte :

«Un jour d'été, il faisait une chaleur éprouvante, j'ai vu arriver Gabriel Maratier hors d'haleine et cramois sous son chapeau. Il venait d'une traite avec un paquet volumineux sous le bras qu'il développa. C'était un cyprea arabica de bonne taille et d'une couleur inhabituelle que venait de lui envoyer un correspondant de la Nouvelle Calédonie. Les eaux à forte teneur en nickel pouvaient expliquer l'aspect étrange du coquillage. Il tenait absolument à discuter avec moi de son identification; attendre, plus longtemps, un meilleur moment n'était pas supportable pour lui.

Charles Grasset, son petit-fils, n'oubliera pas !

Lors d'une partie de chasse, Charles, alors âgé de 8 ans, entendit son grand père, Gabriel lui intimer l'ordre de rester les jambes écartées et de ne pas bouger. Le gamin sentit éclater une décharge de plomb entre les mollets. Son grand père venait de pulvériser une vipère d'un coup de fusil impeccablement ajusté.

3 - Les petits animaux de l'estran se racontent.

Le pignon (*Donax vittatus* ou *trunculus*).

J'ai été chanté par des groupes folkloriques (Bise Dur et le Nouch) «...pignon gratte, pêchons les jolis pignons...» mais hélas ma chanson n'a pas eu autant de succès que «la pêche aux moules». Depuis des générations donc, ma pêche est un rituel sur les plages de St-Gilles-Croix-de-Vie, St-Jean-de-Monts



3 pignons et six siphons

et Les Sables-d'Olonne. Certains me pêchent «aux trous», d'autres avec une griffe ou encore avec une drague qui laboure le sable pour me déloger. Je suis donc bien enfoui dans le sable fin et non vaseux. A marée haute, seuls mes deux siphons sortent du sable, l'un

pour aspirer l'eau et la nourriture (plancton et matières organiques en suspension), l'autre pour rejeter l'eau et les déchets. À marée basse, je m'enfonce de quelques centimètres en gardant de l'eau qui me fournit l'oxygène nécessaire à ma survie. Je peux m'enfouir très rapidement à l'aide de mon pied musculeux qui creuse comme le soc d'une charrue. Ma pêche est réglementée et je dois mesurer au minimum 2,5 cm. On me fait aussi des analyses régulières pour voir si je n'ai pas absorbé trop d'*Escherichia coli* (le bacille du gros intestin beurk !) pouvant provenir des boues rejetées sur la plage. Même si je me reproduis bien, laissez-moi le temps de me développer. Pas plus de 2 kg par personne et par marée. Mon nom scientifique est *Donax vittatus* ou *trunculus* et mon nom français donace des canards en raison des bernaches qui fouillent le sable pour me trouver. C'est vrai que ce nom est peu utilisé ; suivant les régions, on m'appelle flion, lagagnon, olive, blanchette ou pignon. Je préfère pignon, c'est tellement plus mignon !

On m'appelle parfois telline. Scientifiquement parlant, les vraies tellines (*Telline papillon*, *Telline aplatie*...) font partie des Tellinidés et moi des Donacidés. Ces deux familles sont des mollusques lamellibranches ou bivalves comme les huîtres et les moules. Je diffère des vraies tellines par quelques caractères :



Pignon sortant son pied pour s'enfoncer dans le sable

une forme plus bombée, des petites dents qui bordent l'intérieur de ma coquille et aussi une coloration violette à la face interne de mes valves.

Comme les chiens (Canidés) et les chats (Félidés), nous les pignons, ne sommes ni de la même famille, ni de la même espèce que les vraies tellines. Nous ne pouvons donc pas nous reproduire avec elles. Quel dommage ! Je les trouvais pourtant séduisantes !

Texte et photographies de Catherine Chauvet.

L'étoile de mer (*Asteria rubens*).

Il y a les étoiles filantes, l'étoile du berger, les stars du cinéma, les fleurs appelées asters et stellaires, les astéroïdes, et puis, il y a moi : l'étoile de mer. Il existe environ 2000 espèces d'étoiles de mer qui, comme les oursins et les ophiures, appartiennent à l'embranchement des Echinodermes (de echino: piquant et derma: peau). Notre corps qui se divise en 5 parties (symétrie pentaradiée), est recouvert de plaques calcaires mobiles (soudées chez les oursins).



Vue grossissante des pieds ambulacraires ou podia

Avez-vous remarqué que je m'accroche quand on essaie de me prendre ? Ce sont mes pieds ambulacraires ou podia, très nom-



Etoile de mer «embrassant» sa proie

breux, terminés par des ventouses qui se collent et se décollent sans arrêt quand je me déplace.

J'ai aussi une façon bizarre de me nourrir. D'abord, ma bouche est en bas et mon anus est en haut ! Je suis la terreur des mytiliculteurs car j'adore m'attaquer aux moules et pourtant, je n'ai aucun moyen pour transpercer leur coquille. Alors, voilà mon secret : j'embrasse, au sens propre du terme, ma proie, en collant mes petites ventouses sur sa coquille et je tire lentement et très fort jusqu'à ce qu'elle cède en entrouvrant ses valves. Je dévagine mon estomac qui s'introduit à l'intérieur de l'animal, les sucs digestifs entrent en action, la chair de ma proie est ainsi liquéfiée à l'extérieur de mon corps et je n'ai plus qu'à tout absorber. Original, non ?

J'ai aussi un autre pouvoir extraordinaire : un bras de coupé, un autre retrouvé ! C'est un pouvoir de bourgeonnement que possèdent aussi d'autres animaux peu évolués comme les méduses, les hydres et les vers.

Et puis, le saviez-vous ? Je vois ! Mes yeux ressemblent à de minuscules taches rouges situées à l'extrémité de mes bras. Ce sont en fait des organes photorécepteurs constitués par de minuscules et nombreuses cupules contenant chacune, cristallin, gelée interne, rétine et fibres nerveuses. Des yeux miniatures !

Enfin, je ne vous dirai pas si j'ai une bonne mémoire visuelle et si je vous reconnaitrai quand vous croiserez à nouveau mon chemin mais j'accepterai ce compliment quand vous me direz : «t'as d' beaux yeux, tu sais !»

4 - Les croix hosannières.

A l'instar des calvaires, des croix de missions et des lanternes des morts, une croix est dite hosannière, car depuis le Moyen Âge, on y venait en procession le dimanche des Rameaux pour chanter «l'hosanna», qui est un cri de joie glorifiant Dieu.

Le terme «hosanna» est d'origine hébraïque. Il commémorait, au 1^{er} siècle, l'entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux, accueilli par la population avec des branches de palmiers en disant «hosanna», qui est une exclamation de joie et de bienvenue.



Cimetière de Saint-Gilles-sur-Vie

Les croix hosannières sont des monuments funéraires, construits dans les cimetières, à partir du X^{ème} siècle dans l'ouest de la France, principalement en Vendée et en Poitou-Charentes. Elles sont constituées d'un soubassement circulaire en gradins sur lequel repose une colonne surmontée d'une croix. Elles dominaient, à l'origine, généralement une fosse commune ou un ossuaire.

Si, pour certaines croix, la colonne est un simple fût cylindrique, d'autres sont parfois munies d'une tablette ou d'un autel permettant de poser l'évangile pour célébrer les offices, comme celles d'Apremont, Boufféré, Maché, Maillezais, Moutiers-les-Mauxfaits, Réaumur, Soullans. Celle de La Jonchère a sa colonne semée de fleurs de lys, d'hermines et de L couronnés, elle sert aujourd'hui de monument aux morts. A la Chapelle-Thémér des statues sont taillées dans la base de sa colonne, cette croix serait la plus ancienne de Vendée et daterait du XIII^{ème} siècle. Celle de Saint-Gervais est datée du XIV^{ème} siècle.

D'autres communes de Vendée possèdent aussi des croix hosannières : Bournezeau, Foussais-Payré, Les Châteliers-Châteaumur, La Merlatière, Le Poiré-sur-Vie, Mervent et Saint-Gilles-sur-Vie.

N'avez-vous pas remarqué, Girases et Giras, que votre cimetière en possédait une ? Il est vrai qu'avec les années cette croix en pierre très tendre a subi les atteintes du temps et n'est plus aujourd'hui qu'un fragment de colonne défigurée et indéchiffrable.



Devant l'église d'Apremont

Pourtant elle était magnifique à son édification avec, à sa base, les sculptures symboliques des quatre évangélistes : l'homme ailé pour Matthieu, l'aigle pour Jean, le taureau pour Luc et le lion pour Marc.

Quant à la croix posée en son sommet, cela n'est qu'un rajout postérieur. La pierre utilisée n'est d'ailleurs pas de la même composition que le reste de la colonne.

Comme celle d'Apremont, elle figure sur le rouleau du même nom de Jehan Baptiste Le Florentin réalisé en 1542, pour le propriétaire du château d'Apremont, Philippe Chabot de Brillon. Ces deux croix hosannières seraient donc antérieures à la réalisation de ce plan, présentant la Vie de son embouchure au château d'Apremont avec la représentation des villages sur ses rives.

La grande majorité de ces croix hosannières font partie de notre patrimoine et sont inscrites au titre des Monuments Historiques.

Pierre Para.

5 - Un métier d'ange gardien.

Noëlle a sans doute été la dernière femme gardien de phare sinon la seule et la première à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, lorsqu'elle eut à faire équipe avec Joël, son mari.

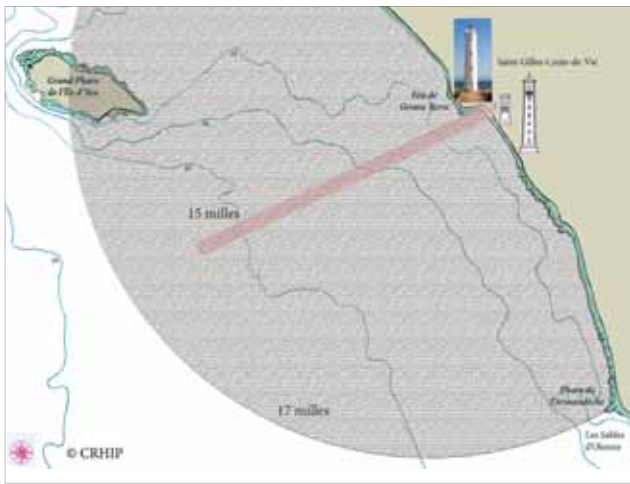
Tout a commencé le 1^{er} janvier 1970 quand celui-ci fut nommé aux services techniques à la Mairie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. A ce moment-là, Monsieur Pateau, titulaire du poste de gardien des Phares et Balises venait de prendre sa retraite, laissant son poste vacant. Et voilà comment Noëlle,

secrétaire-comptable de son métier, s'est retrouvée nommée gardien de phare en échange d'un logement de fonction des plus spartiates, situé sur l'éperon de Pontchartrain au bout duquel fut installé, en 1852, en haut de ladite «tour Joséphine» le premier feu du port (Cf. ci-dessous «Les feux à Saint-Gilles-Croix-de-Vie»). De fait, c'est le couple qui s'est retrouvé en charge des feux de Croix-de-Vie. La fonction exigeait une telle disponibilité et des compétences si variées qu'un gardien, retraité, fut dépêché des Sables-d'Olonne, une semaine durant pour initier la nouvelle équipe qui engagea autant Noëlle que Joël en plus des charges professionnelles de celui-ci. Ils découvrirent ainsi les subtilités du réglage des horloges, selon la durée du jour, pour chacun des 4 feux du secteur ⁽¹⁾. Ils apprirent à changer des manchons des lampes à gaz des feux de la Garenne et de la bouée de Pil'Hours, par tous les temps, à tout moment car l'exposition aux embruns en raccourcit d'autant la longévité. Changer les lampes du feu postérieur dit «Grand Phare», c'était s'embarquer dans l'ascension des 103 marches de son escalier en colimaçon. Il est vrai que la récompense d'une vue exceptionnelle sur le port et le grand large était à la mesure de l'effort.

Le gardien avait aussi la responsabilité de la mini-station météo installée dans le jardin du logement de fonction. Le gardien devait noter chaque jour l'orientation du vent, sa force, le niveau des chutes de pluie, de neige et de grêle. Les états, sitôt établis, étaient transmis à la station départementale de La Roche-sur-Yon. Ce jardin, hébergeait également un zoo modèle réduit composé d'un lapin, d'un canard et d'un goéland. A l'heure de la sieste, chacun s'installait sur sa marche de l'escalier menant à la mini-station de météo. Le spectacle ne manquait pas d'amuser les promeneurs.

Les émoluments accordés au gardien comprenaient, outre le logement, la jouissance d'un potager équipé d'un puits et clos de murs le protégeant des embruns. De fait deux ou trois marins, retraités dont Jojo Leblois, en ont assuré la culture avec une joviale efficacité. Ce jardin est aujourd'hui un jardin public qui permet d'apprécier une vue exceptionnelle sur le port tandis qu'un monument érigé en 2014 est dédié à la mémoire des marins péris en mer.

Le soir venu, le gardien entrait en fonction. Il commençait par faire une tournée des feux afin de s'assurer que tout était en ordre de marche pour la nuit. Une deuxième tournée s'effectuait vers 23 heures. Il y eut des nuits mémorables quand, rincé par la pluie, il fallut remplacer la lampe de Boisvinet par gros temps, cramponné aux derniers barreaux d'une échelle glissante



Zone de portée du feu de Grosse Terre à Saint-Hilaire de Riez

l'entrée du port de Saint-Gilles et au centre de la partie circulaire faisant le musoir, d'une hauteur suffisante, il sera maintenu au moyen d'une potence en charpente et de deux tiges directrices en fer».

- 26 mai 1833.

L'ingénieur Plantis adresse au sous-préfet des Sables-d'Olonne un rapport relatif au traitement de la barre à l'entrée du port : «L'ouvrage est nécessaire mais trop coûteux et sans rapport avec l'importance du port (...) Il vaut mieux se borner à propos d'ouvrage ayant pour but de remédier au danger de voir l'existence du port attaquée par la mer depuis la destruction de la garenne(...). On attendra ce résultat en construisant un môle vis à vis de celui existant et appelé à Saint-Gilles "Grand môle". A partir de cette date on notera successivement un projet en date du 1^{er} février 1850 émanant des Ponts et Chaussées, division des phares et fanaux, puis un mémoire des travaux effectués, en date du 28 décembre 1872.

- 12 mars 1834.

Le sous-préfet des Sables-d'Olonne transmet au préfet une pétition des habitants et du conseil municipal de Croix-de-Vie visant à obtenir le désensablement du port et demandant qu'il soit envisagé une canalisation de la Vie jusqu'au pont Godrant (pont en fer) construit en vue de faciliter le passage entre les deux communes et le chemin de fer en cours de construction.

- Premier juillet 1852 : mise en place d'un feu de port sur la tour du Grand Môle.

Il s'agit d'un feu rouge fixe sur une tour cylindrique en maçonnerie de pierre de taille de 8,50 m de hauteur. Le feu est éteint en 1880 quand sont allumés les feux d'alignement.

- Premier octobre 1880 : mise en service de deux feux d'alignement :

- Feu antérieur sur le quai du port entre le grand Môle et le Môle de l'Adon. Feu à occultations rouges (3=1) toutes les 12 secondes. La tour est peinte en noir avec encadrement en rouge (avis de 15 décembre 1919) puis peinte en blanc avec

encadrement en rouge (avis de juin 1963).

- Feu postérieur à 250 m et à 39° du précédent (rue Henri Raimondeau). Feu directionnel fixe rouge dans une tour carrée sur corps de logis de 22,30 m de hauteur selon les plans de Dingler.

15 janvier 1890 : renforcement du feu. Le réflecteur est remplacé par un appareil lenticulaire et secteur rouge et vert installé dans la tour réhaussée par l'établissement d'une lanterne métallique au sommet de la tour. Alignement modifié en juin 1971 au 45°.

L'accès au port est amélioré après-guerre :

- Février 1960, feu de la Garenne en bout de la jetée du même nom.
- Mai 1964, feu de Boisvinet en bout de la jetée.
- 1972, construction du feu de Grosse Terre afin de compenser l'occultation partielle des feux d'alignement par les immeubles.

Michelle Boulègue.

Sources : Encyclopédie Hachette multi media.
Documentation personnelle de Bernard de Maisonneuve (CRHIP).

Illustrations : Cartes de Bernard de Maisonneuve.
VIE-CRHIP.

7 - Les pieux d'amarrage

Depuis 2015, l'association V.I.E. essaie de protéger et restaurer les pieux d'amarrage de la baie de l'Adon.

En fait l'utilisation de ces pieux du XIX^e siècle remonte la mémoire du temps. Ils sont disposés le long de la Vie dans l'anse de l'Adon et sur l'éperon de la Garenne.

Sur la jetée de la Garenne, les pieux étaient espacés tous les 10 m. Ils permettaient aux bateaux de pêche ou de commerce de remonter le fleuve lorsque le vent faisait défaut ou lorsque le courant était contraire.

Soit par halage à partir du bateau, soit par «halage à la cordelle» (corde de moyenne grosseur, en anglais tow = touer, touage). Ces pieux d'amarrage, (parfois appelés bollard, soit toute pièce de bois ou d'acier, cylindrique, fixée verticalement sur les quais), servaient aux marins qui halaient le bateau à pouvoir frapper la cordelle (c'est-à-dire amarrer) et embosser le bateau (amarrer un vaisseau de l'avant et de l'arrière, pour le fixer contre le vent ou le courant). Ils pouvaient ainsi se reposer ou lutter contre une force contraire.

Parfois, un canot portait une remorque ou touée d'une encablure (200 m environ) et la virait autour d'un pieu d'amarrage ou pieu de touage pour ramener cette remorque sur le bateau. A l'aide d'un cabestan ou à la force des bras, les marins du bateau pouvaient se halier vers le pieu ; et ainsi de suite remonter la Vie.

Bernard de Maisonneuve.

bdemaisonneuve@gmail.com



Jetée de la Garenne, estuaire de la Vie.



Halage à la cordelle, à l'entrée du port des Sables-d'Olonne.

1 - La station de sauvetage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (1888 – 2018).

En partenariat avec l'association CRHIP (Centre de Recherche sur l'Histoire et le Patrimoine de la Vendée), SEMVIE Nautisme (Société d'Economie Mixte du Pays de Vie Nautisme) et les organismes locaux, une exposition se tiendra, cet été 2018, le long de la promenade Marcel Ragon. Elle retracera l'histoire des sauveteurs giras, croix-de-viots et hilairois de 1889 à maintenant. Un livre «Anniversaire des 130 ans» est proposé au public et les bénéfices de la vente iront à la station de Saint-Gilles-Croix-de-Vie qui est financée essentiellement par les fonds privés.

Le geste généreux du sauvetage en mer remonte à des millénaires. Les premières traces écrites de sauvetage nous viennent du droit romain qui en fait une obligation. Plus tard, c'est le texte juridique de 1166 : les Rôles d'Oléron, imprimé en 1502 dans le Routier de la Mer de Pierre Garcie dit Ferrande, né à Saint-Gilles-sur-Vie en 1441, qui rappelle les règles fondamentales que nous trouvons aujourd'hui.

Au début du XIX^e siècle, compte tenu des drames de la mer de plus en plus fréquents et coûteux en vies humaines, l'idée d'organiser le sauvetage est enfin admise par la communauté maritime. En 1825, est créée, pour peu de temps, la Société Humaine à Boulogne. Puis en 1865, l'État français crée enfin la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (S.C.S.N.). Quelques années plus tard, en 1873, la société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons (H.S.B.) est fondée. Cette société est destinée à aider les familles victimes des périls en mer et à améliorer les conditions de vie des marins. Enfin, ces deux sociétés fusionnent en 1967 pour donner naissance à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (S.N.S.M.). La S.N.S.M., (association loi 1901, 31 cité d'Antin - 75009 Paris), est forte de 219 stations qui sont animées par 4 400 Sauveteurs Embarqués, bénévoles, et 1 300 Nageurs Sauveteurs, volontaires l'été pour la sécurité des plages. 7 700 personnes sont secourues, en déplorant 300 à 400 morts par an.

La station de Croix-de-Vie a été créée en 1888. Elle reçoit son premier canot de sauvetage à 10 rameurs en 1889, la «Sophie et Jeanne». Douze canots et vedettes se succéderont jusqu'à la vedette actuelle, «la



Le canot de sauvetage Eugène-Viennot est rentré, vers 1914, dans son Abri (1889- 1970), en baie de l'Adon.

Présidente Louise Le Louarn», SNS 154. Vingt-sept canotiers et Comité, emmenés par le président Michel Fillon, en constituent l'équipage permanent.

Bernard de Maisonneuve.
bdemaisonneuve@gmail.com

2 - Projets utopiques, projets réalistes.

Projets utopiques :

Dans le cadre des manifestations commémorant les 50 ans de la fusion de Saint-Gilles-sur-Vie et de Croix-de-Vie (1967), la mairie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a proposé à des architectes un concours de projets d'architecture utopiste, sans contrainte de réglementation ou de budget «dont les principales caractéristiques se résument en trois mots : créativité, modernité et liberté». Son objectif «est de permettre aux Gillocruciens d'entrevoir puis de rêver ce que pourrait être «leur» centre-ville demain, de part et d'autre de la Vie». A l'heure où s'esquisse le projet d'un lycée moderne, comment «apporter un regard futuriste sur les perspectives des espaces de vie, occupés et animés le plus souvent par une population vieillissante?».

Le travail des architectes est riche de propositions visant à renforcer l'unité entre les deux rives, à améliorer la mobilité, le cadre de vie et la convivialité, à valoriser les rives de la Vie (plage, jardin d'eau, potager participatif, marché flottant, berge écologique,...), à proposer des aménagements de structures d'animation culturelle (amphithéâtre par exemple) ou sportive.

La mobilité, essentielle pour une cité

contemporaine, conviviale, n'est pas en reste. Les projets multiplient les lieux de promenade, les occasions de déambuler, mille façons de s'approprier les deux rives du centre-ville. Un tunnel avec toit de verre est même évoqué. C'est la solution choisie par la commune de Vannes pour franchir le chenal d'avant-port. Cependant malgré le fond d'utopie, aucun des projets ne propose une mobilité sur l'eau à l'aide de bateaux électriques qui pourraient au moins durant la saison estivale desservir les différentes escales de l'estuaire entre le Casino/Halles de la Vie et le quai d'embarquement pour l'Île d'Yeu. Une réponse utopique ou réaliste à la problématique du stationnement ?

Dans un cadre aussi remarquable que l'estuaire de la Vie avec sa confluence du Jau-nay, a-t-on besoin de superstructures telles que celles présentées dans la plupart des projets : arbre-phare de la cité balnéaire, structure en forme d'étoile, tour marquant l'urbanité ?

Projets réalistes :

Dans la plupart des huit projets il nous a semblé voir une tendance à trop vouloir couvrir ou masquer la Vie, fleuve côtier, qui mérite au contraire une visibilité maximum, enjeu d'une intégration fluviale harmonieuse dans la ville, comme le font la plupart des villes ayant des paysages fluviaux. Au cours de nos discussions, une proposition a rassemblé de nombreux avis positifs dans le cadre du projet intitulé «A7A09A SAINT GILLES CROIX DE VIE 2.0»: celle d'une passerelle élégante et fonctionnelle entre la salle Marie Beaucaire et la salle de la Conserverie (plutôt qu'aboutissant sur le musoir du quai du port de plaisance, car condamnant l'accès au ponton 8 visiteurs



Illustration de l'un des 7 projets du concours d'architecture utopiste.

pour les bateaux à voile). Cette esquisse de passerelle comporte beaucoup d'avantages en termes d'unification, d'accessibilité piétonne et cycliste, ... et une contrainte importante : la nécessité de partager le ponton visiteurs (pont n°8) entre les bateaux à voile (en aval de la future passerelle) et les bateaux à moteur (en amont de la future passerelle). En corollaire, le cheminement réalisé sur la passerelle libérerait une partie du flux piéton empruntant la rue piétonne et le pont de la Concorde.

Attachés à rêver, à fantasmer, à explorer, tout en reconnaissant les enjeux de la société contemporaine, les architectes ont également projeté la société vers «un monde orienté vers une viabilité économique, sociale et environnementale, une meilleure équité et l'introduction de technologies propres».

Certains ont misé sur la «sobriété heureuse» privilégiant l'authenticité et le développement durable dans le cadre d'une participation citoyenne des habitants. A l'heure des coupes budgétaires, des fragilités économiques, des vulnérabilités causées par le dérèglement climatique, de la quête de sens, autant de valeurs qui participent à valoriser l'essentiel de la vie ?

Denis.Draoulec22@orange.fr
BdeMaisonneuve@gmail.com
Michele Bouleque.
boulequem@gmail.com

3 - En vue de la future agglomération.

La célébration des 50 ans de la fusion des communes de Saint-Gilles-sur-Vie et de Croix-de-Vie, loin de se centrer exclusi-

vement sur le passé a inspiré des projets d'urbanisme utopiques.

A plus court terme, notre futur urbain, promis à un élargissement aux communes voisines selon des contours encore à définir, est tout aussi stimulant pour l'imagination. L'exercice est plus difficile car il s'agit d'assembler des espaces et des histoires collectives sans s'abstraire de la réalité des tissus urbains façonnés, au fil du temps par les habitants, selon leurs choix de vie, eux-mêmes aux prises avec les résistances du terrain et les exigences de la géographie locale.

Les auteurs des projets d'urbanisation utopiques se sont attachés à imaginer un centre-ville alors qu'il ne leur pas échappé que notre cité, héritière d'une double matrice, a au moins deux centres-villes. La permanence des représentations même de la part d'architectes utopiques fait que le modèle de la place forte a la peau dure. Dans la perspective d'une nouvelle agglomération composée de plusieurs entités urbaines, la question d'un centre-ville est dépassée. Celle des ouvertures à favoriser est primordiale. Car il y aura plusieurs noyaux actifs à faire interagir jusqu'à Nantes, mettant au premier plan la question des tracés et des modes de communication inter et extra urbains capables d'innover avec fluidité les différents centres nerveux de la nouvelle agglomération en lien avec les autres villes d'un bassin social et économique étendu.

Chaque commune travaille à se doter d'un plan de circulation rationnel et fonctionnel faisant la chasse aux bouchons. Cette réflexion, déjà difficile elle-même, doit déjà s'inscrire dans notre futur urbain élargi. Les habitants l'anticipent eux-mêmes en étirant les liaisons entre lieux de vie, de formation, d'enseignement, de travail et de loisirs. Ils apprécient quand ces liaisons sont correctement aménagées, signalées et sécurisées.

Cependant pas de futur sans racines efficaces. En effet, les axes de liaison entre les bourgs, les quartiers et les centres urbains constituent les briques fondatrices de la future structure urbaine. En améliorant la mobilité urbaine, c'est tout un ensemble d'avantages qui apparaissent, notamment l'amélioration des déplacements domicile-travail, domicile-établissement scolaire, déplacements professionnels, la facilitation des ravitaillements domestiques, des accès à la santé, à la culture, à la vie associative... C'est donc toute la vie urbaine qui se trouve enrichie, dynamisée, grâce à des liaisons adaptées.



Reprise d'un projet utopiste : passerelle sur la Vie entre le quai Marie de Beaucaire et la Conserverie/ kiosque, conservant l'accessibilité aux bateaux à voile d'une partie du ponton 8 visiteurs (esquisse V.I.E.)

Nous citerons quelques exemples d'aménagement permettant de renforcer les axes de liaison (présentés sur le schéma ci-contre) dans le cadre d'un développement durable : préservation des écosystèmes, aménagements de mobilité qui génèrent le moins de nuisances possibles (voies douces partagées, itinéraires de transports en commun, autres modes de transport alternatif ...) pour assurer aux générations futures une qualité de vie et une biodiversité :

1 - liaison entre le centre urbain et le bourg de Saint-Hilaire-de-Riez : cet axe de liaison sera l'un des plus importants de la commune nouvelle puisqu'il dessert de nombreux quartiers et des équipements communautaires (écoles, gare, complexe aquatique, salle de spectacle, ...) ;

2 - liaison entre le pôle urbain-quartier de la Cour Rouge et le bourg du Fenouiller et les quartiers voisins (Val de Vie, Chabossonnière) : une passerelle permettrait aux piétons et aux cyclistes un cheminement plus sécurisé et plus convivial qu'actuellement ;

3 - liaison entre le bourg du Fenouiller et celui de Saint-Hilaire-de-Riez, ainsi que celui de Notre-Dame-de-Riez, via le pont du barrage des Vallées. L'effort est à faire pour lever les discontinuités de la voie douce, notamment en aménageant une passerelle et pour faciliter le trafic automobile tout en restreignant le passage des véhicules lourds ;

4 - liaison du futur écoquartier La Croix avec le quartier institutionnel (gendarmerie, lycée) et la zone industrielle de la Bégau-dièrre : l'aménagement du rond-point de l'Europe a déjà fait l'objet, dans les discussions, de préfiguration de voies souterraines, d'une passerelle, ... ;

5 - liaison entre le pôle urbain et Givrand via le quartier institutionnel (gendarmerie, lycée) : une voie verte déjà existante a vocation à permettre les déplacements cyclistes des lycéens et des salariés de la Bégau-dièrre ;

6 - liaison avec la zone ZAE Le Soleil Levant où se trouvent regroupés le siège de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, les services techniques associés, des services associatifs comme les Restos du Cœur : l'aménagement concerne l'accessibilité piétonne et cycliste des salariés et des ayants-droits via une voie verte sécurisée.



Axes de liaison à valoriser (aire urbaine du Havre de Vie)

Il y a tout intérêt à impliquer les habitants pour réfléchir, dans le cadre d'ateliers animés, à ces mises en perspective des futurs axes de liaison de l'agglomération à venir.

Denis.Draoulec22@orange.fr
BdeMaisonneuve@gmail.com
Michele Boulegue.
bouleguem@gmail.com

4 - Quid de Linky, nouveau compteur de consommation électrique ?

Linky est un nouveau compteur, connecté au futur réseau intelligent «smart grid» dont l'objectif affiché est de développer un réseau intelligent fortement automatisé, capable de s'adapter très rapidement aux fluctuations de la production et de la consommation d'électricité. L'utilisateur, informé par les télérelevés de sa consommation, pourra accéder en temps réel aux données lui permettant de maîtriser sa consommation et de devenir un acteur de la montée en charge progressive de nouvelles formes de production d'énergie (énergies vertes, production domestique). L'accès facile de l'utilisateur aux informations sur la consommation réelle est déterminant dans la maîtrise de la consommation (conformément à la directive européenne de 2009 et au premier objectif précisé par le CRE en juin 2009).

Grâce aux informations fournies par le compteur Linky l'utilisateur deviendrait un consommateur responsable qui économi-

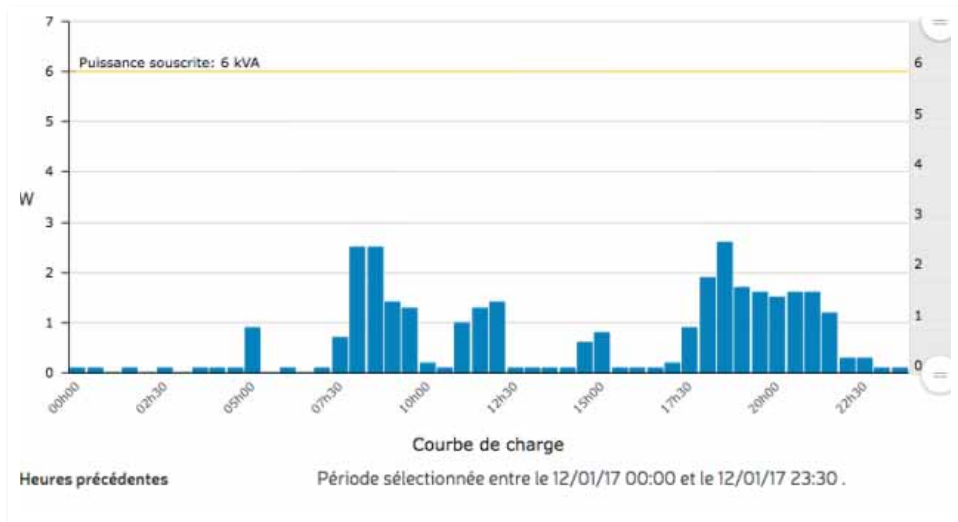
serait sur sa facture et un citoyen contribuant par là même à réduire les émissions de CO2 facteur de réchauffement climatique.

Signalons que les communes sont particulièrement intéressées à disposer de moyens leur permettant de diminuer la consommation électrique des bâtiments communaux.

Qui est chargé du déploiement de Linky ?

Enedis (nouveau nom de ERDF depuis mai 2016), est l'entreprise de service public chargée du déploiement de Linky et de la gestion du «Smart Grid» (réseau intelligent). C'est la filiale la plus importante d'EDF, gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité jusqu'au relevé des consommations de chaque compteur, et ceci indépendamment des fournisseurs d'énergie (EDF, ENGIE, ENERCOOP, auto-production, ...), elle assure la responsabilité du remplacement de 80 % des 35 millions de compteurs sur le territoire national d'ici 2021. Cette mission est inscrite dans la loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie. Enedis a également vocation à devenir gestionnaire du «big data énergétique» (base de données de consommation électrique).

Si les collectivités locales sont propriétaires du compteur (à ce titre, elles sont responsables des dommages sanitaires et techniques pouvant survenir de la part du compteur de l'utilisateur, voire de celui du voi-



Courbe de charge : exemple pour un foyer de 5 personnes

sin), la gestion a été concédée à des syndicats d'énergie, pour notre département, le Sydev-Vendée (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipeement de la Vendée). Ce dernier coordonne le projet de «Smart Grids (réseaux intelligents)» de Vendée.

Qu'en est-il sur le territoire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ?

Concrètement, le déploiement du compteur Linky a déjà commencé selon le calendrier suivant :

Saint-Hilaire A : de juillet 2017 à décembre 2017, nombre de compteurs : 7 568,
Saint-Hilaire B : de juillet 2018 à décembre 2018, nombre : 9 353,
Givrand : de juillet 2018 à décembre 2018, nombre : 1 222,
Le Fenouiller : de janvier 2019 à juin 2019, nombre : 2 649,
Saint-Gilles-Croix-de-Vie : de juillet 2019 à décembre 2019, nombre : 10 170.

Incidences et limites de Linky, des demandes d'améliorations :

Après une expérimentation du déploiement de Linky en région rurale en Indre-et-Loire en 2010, puis en région lyonnaise (fin de l'expérimentation 31 mars 2011), plusieurs ajustements ont été étudiés suite aux observations de plusieurs autorités (régulation, santé, ...), aux réserves des experts, aux signalements et aux alertes de la société civile (associations spécialisées, associations de consommateurs, collectifs d'usagers, journalistes, ...) et de certaines communes.

Deux préoccupations majeures s'expriment :

- les risques pour la santé de l'exposition aux rayonnements électromagnétiques émis par le compteur Linky ;
- l'accès du gestionnaire à des données personnelles de consommation dont

l'exploitation échapperait au contrôle des consommateurs eux-mêmes.

Enedis a dû concéder la nécessité d'apporter des réponses et plusieurs corrections au dispositif Linky qui au départ ne prévoyait aucun affichage de la consommation à l'utilisateur. Citons deux prescriptions parmi celles apportées par les différentes instances liées au gouvernement et à sa politique énergétique : celle de la CNIL et celle de l'ADEME :

- La CNIL, dans sa recommandation du 15 novembre 2012, a restreint les conditions d'utilisation de la courbe de charge (enregistrement des index de consommation selon un pas de mesure, la demi-heure en principe, qui potentiellement peut indiquer plusieurs informations relatives à la vie privée de l'utilisateur : heures de lever/coucher, périodes d'absence, ...) : l'enregistrement de la courbe de charge (ci-dessus un exemple pour un foyer de 5 personnes) est réalisé en local et ne peut être remonté dans le système d'information d'Enedis qu'à j+1 (donc en principe jamais en temps réel) et avec le consentement de l'utilisateur. Il en est de même pour la transmission à des tiers. La connaissance par l'utilisateur de l'historique des courbes de charge s'inscrit dans le cadre de la maîtrise par l'utilisateur de sa consommation d'électricité.
- L'ADEME, promoteur de la «culture de l'énergie» pour maîtriser la consommation énergétique, a produit un rapport (avis de juillet 2015) dans lequel l'agence souligne la nécessité d'ajouter des éléments au compteur pour le rendre plus utile au consommateur. L'information de consommation (visualisation de la puissance instantanée, tarif en cours, alertes de consommation,...) doit être accessible de façon ergonomique en temps réel par l'utilisateur. L'agence propose que le dispo-

sitif dédié, l'émetteur radio Linky (ERL) soit déployé sans surcoût à tout usager qui en ferait la demande.

Dernièrement plusieurs instances gouvernementales ont produit prescriptions et recommandations dans l'objectif de mettre davantage le dispositif Linky en adéquation avec les enjeux de la transition énergétique. Citons dernièrement :

- le CGEDD dans son rapport du 1 janvier 2017 formule 13 propositions d'amélioration ;
- le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer précise le 21 avril 2017 les suites à donner au rapport d'inspection sur le compteur Linky ;
- plus récemment c'est l'ANSES qui publie une version révisée en juin 2017 de son rapport de juin 2016, version qui reprend des mesures du CSTB.

Le CRIEM émet plusieurs réserves sur ces mesures du rayonnement électromagnétique de Linky et réitère sa demande «d'une commission indépendante et multipartite qui pourra déterminer le bon protocole à appliquer et ainsi avoir une étude complète et objective sur l'impact du dispositif Linky».

D'autres controverses (non-respect du libre-choix individuel, contrainte imposée aux usagers, dysfonctionnements, ...) ont nécessité l'intervention de Mme la Ministre S. Royal ou ont alimenté la presse associative comme Que Choisir (cf. numéro d'octobre 2017, compteurs Linky, le dossier noir).

Dans la réalité, le rapport du CGEDD souligne que Linky pourrait en effet avoir été essentiellement conçu pour la gestion du réseau et beaucoup moins pour la prise en compte des clients et de leurs économies. D'où la seconde orientation, la plus importante du rapport : renforcer la maîtrise de l'énergie conformément aux objectifs de la transition énergétique. «Pour cela, il faudrait développer le module émetteur radio Linky (ERL)...». Cet émetteur radio (à acquérir par l'utilisateur, environ 50 €) a pour objectif de transmettre les informations en temps réel du compteur communicant Linky vers l'habitat sous forme d'affichage déporté.

Cette lacune est pointée également par l'ADEME et par l'association de consommateurs Que Choisir.

Plusieurs dysfonctionnements ont également émaillé le déploiement. Les associations de consommateurs, les collectifs «stop Linky» et la presse s'en sont fait écho.

Enfin, l'équilibre économique de l'opération, qui pourrait avoir un impact sur les tarifs d'utilisation du réseau de distribution, est pointé par plusieurs sources dont le Ministère de l'Environnement. Les modélisations de coût ont été réalisées par ERDF (4.3 milliards d'euros en 2009, réévalués par la suite par Enedis : entre 5 et 6 milliards d'euros en 2013, sans doute beaucoup plus en 2018). Cet aspect financier lié à la problématique des limites du dispositif Linky est très important car selon la directive européenne, le déploiement est conditionné au résultat positif d'une analyse coûts-bénéfices (l'analyse faite en Allemagne a abouti à restreindre le déploiement).

Des questions stratégiques ?

Les dysfonctionnements recensés sont-ils à mettre sur le compte d'une période de rodage d'une innovation ? Faut-il aller jusqu'à renoncer au compteur connecté considéré comme fragile et vulnérable (comme l'on fait certains pays européens, comme la Belgique, la Lituanie, la République Tchèque, l'Allemagne pour la plupart des ménages dont la consommation est inférieure à 6 000 kWh/an) ?

Faut-il poursuivre le déploiement de Linky en prenant réellement en compte les signaux d'alerte des spécialistes et des associations et les préoccupations concrètes des usagers ? Comment exercer la prévention des risques sanitaires (mesures destinées à parer la réalisation d'un possible dommage) ou appliquer le principe de précaution, notamment chez les ménages où le compteur est installé dans des lieux de vie ou sur des lieux de passage très fréquentés ?

Comment répondre aux préoccupations des habitants de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ?

Il n'est bien sûr pas question pour l'association V.I.E. de s'immiscer dans le débat de fond d'un sujet complexe aux nombreuses ramifications, loin de ses compé-

tences de défense du cadre de vie des habitants et qui mobilise déjà les instances officielles, plusieurs comités d'experts, les associations et collectifs concernés, ainsi que les collectivités locales dont quelques-unes d'entre elles ont adopté une délibération, soit pour mieux encadrer les modalités de déploiement, soit pour suspendre le déploiement.

Cependant la préoccupation des usagers devant les possibles incidences de l'installation du compteur Linky doit être entendue par Enedis et par la collectivité locale prioritairement en charge de la protection de ses administrés. Au-delà de la communication commerciale ou technique, des messages de prévention des risques possibles liés ou non au principe de précaution doivent aussi pouvoir être émis.

Nous précisons en fin de cet article deux des contacts locaux ⁽¹⁾ susceptibles d'apporter des informations : Enedis Pays de la Loire et le collectif local «Stop Linky de St-Hilaire-de-Riez».

A ce jour, sous une pression sociétale (usagers, associations, collectifs) et celle de certaines collectivités locales notamment devant l'évolution des expositions aux ondes électromagnétiques, Enedis poursuit son déploiement, à la fois avec l'engagement de l'Etat rappelé dans le rapport du CGEDD («... les défauts de jeunesse dans un programme complexe, relativement aisées à corriger, ne sont cependant pas de nature à remettre en cause un programme nécessaire»), et avec également, parmi les recommandations, celle d'améliorer l'approche «plus à l'écoute des consommateurs». Par exemple, il est demandé à Enedis la prise en compte des risques de l'installation du compteur dans des pièces très utilisées comme les chambres d'étudiant de 10 m². Cela suffira-t-il à prévenir les risques d'exposition subie par les actuelles et futures générations ?

Le Conseil d'administration de l'association V.I.E.

(1) Contacts locaux:

- Enedis pour les usagers préoccupés notamment par les contraintes d'installation du nouveau compteur (absence d'équipement internet, présence de simulateur cardiaque, de domotique, de lampe à allumage sensitif, ajustement de la puissance souscrite au kWh, dysfonctionnements à la mise en marche, installation triphasée, ...).

ENEDIS, Direction régionale des Pays de la Loire, Nantes

N° de téléphone du service clients particuliers : 09 69 32 18 82

N° de téléphone 0800 054 659 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Site internet : Enedis.fr.

- Le collectif local «Stop Linky de St-Hilaire-de-Riez» pour les usagers préoccupés par les incidences possibles de Linky, notamment les conséquences sanitaires (électro-hypersensibilité par exemple) ou les atteintes à la vie privée. Le collectif propose une démarche administrative (par courrier) aux usagers qui envisagent de s'opposer au remplacement de leur compteur.

stoplinkysthilairederiez85@yahoo.com

- Egalement au niveau local : Inovée, association citoyenne, participe à l'information des habitants, avec le souci de protéger les générations futures, à travers un blog : inovee.fr

SIGNIFICATION DES SIGLES PRÉSENTS DANS L'ARTICLE

ANFR : Agence Nationale des fréquences, rapport technique mai 2016 sur les niveaux de champs magnétiques de Linky.

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

CRE : Commission de régulation de l'énergie.

CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable – cf. rapport du 1 janvier 2017.

CRIIREM : Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques, reconnu d'intérêt général.

CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment.

Construction • Promotion • Rénovation



27 route de la Roche - 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie - www.groupe-satov.fr - 02 51 26 91 71

5 - Vogue avec la vague : le surf pour tous à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Lorsque le vent souffle en rafales et balaie le remblai de la «Grande Plage» de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, celle-ci n'en est pas pour autant désertée. De multiples silhouettes, gainées de leurs combinaisons telles des peaux de requin bleu, parsèment l'océan hérissé des pointes mousseuses des vagues, dans un ballet aux mouvements tout à la fois désordonnés et empreints d'une grâce fragile.

Mais qui sont-ils, ces surfeurs obstinés, des sportifs accomplis ou de simples amoureux de la glisse sur la mer ? Et pourquoi notre paisible station vendéenne se transforme-t-elle en émule de Malibu ?

Le surf sans barrières.

Les immatriculations des véhicules garés près de la plage révèlent des provenances parfois lointaines. Ainsi, quatre étudiants belges avouent avoir choisi ce spot pour leurs vacances en raison du temps plus clément que sur les côtes normandes et parce que les vagues sont assez hautes pour s'amuser, mais plus abordables que celles de Biarritz. Les nombreux restaurants de qualité et aux prix raisonnables constituent un autre atout non négligeable.

Le surf, vecteur universel d'énergie.

Les nombreux bienfaits du surf sont reconnus, à tous niveaux. Bien sûr, le surf ne peut se pratiquer qu'au bord d'une mer formée. Immédiatement, emplir ses poumons face aux embruns chargés de sel et d'iode procure un sentiment de bien-être.

La spécificité du surf tient au fait qu'il faille passer beaucoup de temps à aller chercher la vague, allongé à plat ventre sur la planche. Il faut ramer de toute la force de ses bras pour dépasser les premiers rouleaux, puis patienter jusqu'à l'arrivée de la «bonne vague». Dans le meilleur des cas, lorsque l'on a réussi à se mettre debout, il faut maintenir la posture idéale pour faire corps avec la vague. Commencent quelques secondes quasi-miraculeuses où le surfeur a trouvé le point d'équilibre parfait entre le ciel et l'eau.

Dans les manœuvres d'approche, toute la chaîne musculaire, des épaules jusqu'au bas du dos, est mise en œuvre. Puis souplesse, agilité et équilibre sont requises pour se redresser et les jambes vont devoir fournir un effort pour s'adapter à cet exercice périlleux et se stabiliser. En conséquence, c'est l'ensemble du corps qui est sollicité, raffermi, redressé, jour après jour, séance après séance.

Mais le mental profite également des bienfaits de la pratique du surf. L'effet béné-

fique du sport en général a été reconnu officiellement par la loi du 26/01/2016, qui permet au médecin de prescrire la pratique d'un sport à titre de soin. Notamment, l'effort physique a pour résultat, comme tout sport, de sécréter les endorphines qui «agissent sur les zones du cerveau qui captent les opiacés (morphine par exemple), en particulier des zones associées à la perception de la douleur.»⁽¹⁾ Ceci est particulièrement vrai pour les sports d'endurance, dont les effets se font ressentir après une durée minimale de trente minutes.



Séance de glisse scolaire avec les élèves des Salines - Photo VIE IMG 4109

A cette sensation de bien-être, le surf associe de la notion de jeu, de confrontation avec les éléments et avec ses propres capacités. Le surfeur, contrairement à une image extérieure un peu artificielle, doit cultiver l'humilité. Il n'est qu'un fêtu de paille sur sa planche, face à l'immensité de l'océan. Mais quelle récompense lorsqu'il aura réussi à épouser les larges mouvements du dos rond de la vague, ne serait-ce qu'un court instant !

Ce sentiment de réussite ne peut que conforter, voire installer, la confiance en soi à tout âge, particulièrement vitale lorsqu'on se trouve confronté aux difficultés de la vie.

Alors, le surf est-il ouvert à tous, quels que soient l'âge ou les capacités physiques ?

Les prérequis du surf.

L'océan représente un vaste espace de liberté, dont chacun peut profiter à sa convenance.

Malgré tout, pour la pratique du surf, certaines malformations ou maladies peuvent se révéler rédhibitoires de manière provisoire ou définitive, dans la mesure où elles compromettent la sécurité du surfeur (notamment celles qui concernent la colonne vertébrale, les infections, les pro-

blèmes articulaires). Il est donc fortement recommandé de consulter son médecin. Les écoles de surf exigent d'ailleurs la présentation d'un certificat médical de non contre-indication, datant de moins d'un an, comme le prévoit la législation⁽²⁾.

En revanche, le handicap n'interdit pas la pratique du surf, bien au contraire.

C'est ainsi que l'école de surf labellisée de la SEMVIE met en application le programme de l'association nationale Handi surf, dans le cadre de la délégation pour le développement du Handi surf par la FFS et le ministère des sports. Elle offre un en-

cadrement spécifique et des installations adaptées, ainsi qu'une pédagogie rapprochée. Que le sportif soit allongé ou debout, il peut faire corps avec l'océan et se nourrir de l'énergie de la vague.

De même, le Surfing Club Saint-Gilles met l'un de ses professeurs à la disposition d'un sportif de haut niveau handicapé, Philippe Naud, afin de le préparer pour les JO de 2020 à Tokyo. Il a également été sélectionné pour les Championnats du monde Handi surf, qui se tiennent en Californie fin 2017⁽³⁾.

Une pratique scolaire en expansion.

Comme tout sport, une pratique du surf dès le plus jeune âge permet d'acquérir les bases de manière plus progressive et plus solide. Dans ce but, les écoles et collèges de Saint-Gilles-Croix-de-Vie ont mis en place des structures et un programme à partir de l'école primaire.

Ainsi, au niveau des classes de CE2, deux éducateurs sportifs de l'école de la SEMVIE (avec quatre accompagnateurs) ont dispensé une dizaine de séances d'initiation en mai-juin 2017 sur la Grande Plage. Les élèves, après avoir apprivoisé l'élément «eau» et une simulation sur le sable, ont pu goûter à la joie de glisser sur des planches «école».

Puis, dès la 5^{ème}, les collégiens volontaires, notamment ceux éloignés du littoral, peuvent choisir l'option surf, pour des séances hebdomadaires. En vue de la compétition, cette possibilité est complétée par des classes «section surf» en 5^{ème} et 4^{ème}, après une sélection tenant compte du niveau de surf et du niveau scolaire. Ainsi, les élèves bénéficient de deux séances de trois heures par semaine et peuvent effectuer des stages dans d'autres spots, voire s'engager dans la compétition. N'oublions pas la perspective de l'ouverture d'un lycée en septembre 2021 et de la possibilité de la création d'une section sport-études consacrée au surf.

Les offres complémentaires des écoles de surf

Le «paysage surf» de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, étoffé au fil des ans, propose trois écoles. Entre le trentenaire Surfing Club Saint-Gilles et la solide école de surf de la SEMVIE, s'est glissée depuis 2016 l'école MAHALO SURF.

* **Le Surfing Club de Saint-Gilles** dispense des formations depuis le plus jeune âge. Il s'est également tourné vers la compétition de haut niveau et a engrangé quelques jolies réussites, dont la rideuse Hina Conradi. A 13 ans, elle s'est classée 6^{ème} aux Mondiaux juniors du Japon et va intégrer le Pôle France. Sur cette lancée, elle a remporté la finale européenne du circuit Ripcurl GromSearch en novembre 2017.

Le Surfing Club est à présent le plus important club de France en termes de fréquentation. Le club est non seulement ouvert chaque jour pendant la saison, mais propose des entraînements deux fois par semaine pour les jeunes intéressés par la compétition. Le club accueille régulièrement des compétitions «fédérales» sur la Grande Plage.

Comme expliqué plus haut, le club est également fortement engagé aux côtés d'un sportif de haut niveau handicapé, Philippe Naud.

Le club n'oublie pas son rôle en matière de prévention des accidents et de formation aux gestes de premier secours. Avec l'association V.I.E., une affiche a été conçue pour prévenir les baigneurs des risques liés aux courants d'arrachement (courants entraînant vers le large), présents dans la baie de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

* **L'école de surf de la SEMVIE**, inaugurée en 2006, se tourne davantage vers l'initiation et le perfectionnement, dans le cadre d'une pratique globale des sports nautiques et de glisse sur l'eau. Elle a développé une section handisport

étoffée, combinée aux autres activités liées au nautisme (voile et char à voile).

Notons que les activités de l'école de la SEMVIE ne se limitent pas aux vacances scolaires, mais ont lieu toute l'année.

* Pour répondre à la demande croissante de cours de surf à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, **l'école MAHALO SURF** dispense des formations et propose des stages pendant les vacances scolaires depuis deux ans. Elle mène également les jeunes surfeurs motivés vers la compétition.

Avec la semaine des quatre jours, l'école a élargi son offre aux enfants le mercredi toute la journée, à raison de huit élèves au maximum par séance. La mine réjouie des enfants, quand ils ont réussi à enfourcher une vague, est la meilleure preuve que le surf est un sport autant ludique que valorisant. Et gageons que la vie de nombre de ces graines de sportifs sera impactée par la découverte de cette discipline exigeante mais ô combien exaltante.

Ne vous étonnez donc plus, lorsque vous vous promenez sur le remblai de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, de voir tous ces surfeurs glisser ... ou tomber et ne les traitez plus de fous. Ce sont peut-être eux les sages !

Christine Ménard.

Documentation :

(1) Article JOGING INTERNATIONAL 02/08/2012 - «Endorphines-courez-vers-le-bonheur» du Docteur Nicolas BOMPARD, médecin du sport.

(2) Loi du 26/01/2016 et décret du 24/08/2016 relatifs au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

(3) Site internet : <https://www.surfingfrance.com/equipe-de-france/equipe-de-france-actus/les-5-francais-pour-les-world-adaptive.html>

6 - L'échouage des dauphins.

Une triste découverte.

Ce matin de février 2017, la grande plage de St-Gilles-Croix-de-Vie retrouve son calme après le passage tonitruant des tempêtes Kurt, Leiv et Marcel, qui, sans être exceptionnelles, se sont relayées pour balayer la côte atlantique et n'ont accordé de répit ni aux animaux ni aux hommes.⁽¹⁾

Un chien court sur la plage, la truffe à l'affût des débris jonchant le sable. Soudain, avant de dépasser les rochers bordant la baie, il se fige et fait entendre un long hurlement. Une forme est allongée, immobile sur le sable mouillé, les contours doucement floutés par la brume, linéol diaphane. Il s'agit d'un dauphin, mort et échoué à la faveur de la première marée de la journée. Ni les goélands ni les crabes ne l'ont encore entamé.

Un phénomène récurrent.

Le Centre d'observation des mammifères et oiseaux marins de la Rochelle, Pelagis, se charge de le recueillir pour l'autopsier et analyser les causes de l'échouage. Car si le spectacle d'un dauphin échoué sur la plage est choquant pour le simple promeneur, il n'est pas rare, puisque, chaque année, environ 200 à 500 échouages de dauphins sont enregistrés sur la côte atlantique. Mais ce qui étonne les scientifiques, c'est le nombre important d'échouages constatés entre le 1^{er} et le 10 février 2017, de la Loire à la Gironde, trente fois plus élevé que le niveau «normal», comme l'explique le centre Pelagis le même mois. En effet, durant le seul premier trimestre, la Vendée et la Charente-Maritime ont à elles seules cumulé près de 490 échouages.⁽²⁾

L'augmentation des échouages, phénomène naturel ou accidentel ?

Les scientifiques ont écarté l'explication tirée de la succession des tempêtes, qui n'ont eu qu'un effet «révélateur». En effet, les courants n'ont fait que pousser vers les plages du littoral les carcasses des dauphins déjà morts.

Les échouages recensés ne concernent pratiquement que la seule espèce des dauphins communs (98% des animaux examinés). Les premières études effectuées sur 68 dauphins révèlent que leur mortalité est due pour 85% à la capture accidentelle dans un engin de pêche, comme le démontrent les traces de fractures et d'amputations relevées par l'observatoire Pelagis.

En ce qui concerne la côte Atlantique, le système MOTHY (Modèle Océanique de Transport d'HYdrocarbures) a analysé les zones probables de mortalité accidentelle. Il s'agit soit d'une capture près des côtes de Charente-Maritime et de Vendée (30 à 80 km des côtes), soit une capture intervenue à proximité du talus continental (environ 150 km des côtes).

La principale explication avancée pour ces échouages massifs d'une seule espèce résiderait dans le fait que les dauphins communs et les bars «sélectionnent les mêmes espèces de proies ce qui pourrait les amener à se retrouver ponctuellement aux mêmes endroits où peuvent aussi figurer les bateaux de pêche», notamment ceux qui pratiquent la pêche au chalut pélagique en bœuf. Cette technique très pratiquée dans la région des Pays de la Loire permet l'utilisation de chaluts à ouverture plus importante, de manière alternative et donc un meilleur rendement. Cependant cette méthode ne permet pas de faire le tri entre les poissons recherchés (bars ou thons) et les dauphins.⁽³⁾



Dauphin échoué en février 2017 - Grande Plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Dans le même temps, les pêcheurs exerçant dans cette zone remarquent depuis quelques années une augmentation significative du nombre de dauphins évoluant près de leurs bateaux. Ils se rapprochent de plus en plus des côtes, été comme hiver et ont même pu être observés de la jetée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. En l'absence de données chiffrées exploitables, cette observation faite unanimement par les professionnels de la pêche nécessite d'être prise en compte, pour estimer l'impact des pratiques des pêcheurs sur l'augmentation du nombre des échouages.

La conservation de l'espèce est-elle en danger ?

Pour établir un état exact de la population de dauphins communs et son évolution, on dispose actuellement de données globales, établies par les programmes de recensement SAMM et SCANS. Selon eux, il y aurait 100 000 dauphins communs en été et 200 000 en hiver répartis du sud du golfe de Gascogne à la Manche ouest.

En revanche, il est actuellement difficile d'estimer le nombre d'échouages des dauphins sur les côtes atlantiques françaises (de 4 000 à 400 selon la méthode). Dans l'ignorance du réel quota de morts prématurées au regard du chiffre de la population, la réduction des captures accidentelles doit être impérativement recherchée, non seulement par précaution, mais également dans l'intérêt des pêcheurs.

L'intérêt des pêcheurs.

Loin de se désintéresser du sort des dauphins qu'il leur arrive de ramener dans leurs filets avec les bars et les thons, les patrons-pêcheurs s'inquiètent de cette recrudescence d'accidents. En effet, non seulement l'équilibre du milieu marin peut se trouver menacé, mais eux-mêmes subissent d'importants dommages matériels et des pertes financières.

Le même discours est tenu par Willy Dabin, (ingénieur à l'Observatoire pour la conser-

vation des mammifères et oiseaux marins et au Réseau national d'échouage - RNE). «Pour un pêcheur, il n'y a aucun intérêt à remonter un dauphin, au contraire, confirme Caroline Mangalo, chargée de mission au Comité national des pêches maritimes et des élevages marins. D'un point de vue économique c'est dommageable, les dauphins pris dans les filets abîment le poisson et peuvent détériorer le matériel.» Et aucun pêcheur ne souhaite être associé à une image de «tueur de dauphins»⁽⁴⁾.

Les pêcheurs confirment cette analyse. N'oublions pas que les filets adaptés à ce type de bateau sont extrêmement coûteux et que leur remplacement peut s'avérer nécessaire après plusieurs prises de dauphins. Le bénéfice d'une campagne de pêche, au demeurant toujours aléatoire, peut se trouver altéré par les conséquences de ce type d'accidents.

Des solutions inefficaces et une recherche en panne.

Cependant quelques solutions ont été avancées, notamment technologiques (engins modifiés, répulsifs acoustiques) ou adaptation de la stratégie de pêche. Mais on ne peut que constater leur inefficacité, aggravée par le manque de moyens financiers pour des études approfondies.

- Les répulsifs acoustiques ont été testés depuis 2002. Mais force est de constater qu'ils ne constituent pas une véritable réponse, puisque selon les études effectuées, outre leur manque d'efficacité, ils produiraient des dommages sur le système auditif des dauphins, qui pourraient affecter leur système d'écholocation !⁽⁵⁾
- Des tentatives de modification des engins de pêche ont également été testées. Ainsi, Willy Dabin explique : «On a, par exemple, installé des trappes d'échappement sur les chaluts, qui fonctionnent très bien pour les tortues, mais pas pour les

mammifères marins qui sont beaucoup plus actifs et s'épuisent dans les filets.»

- Une autre solution est avancée par le responsable océans et côtes pour WWF France Denis Ody. Il préconise de «revoir les méthodes de pêche». Mais il s'avère que les recherches et la mise en place éventuelle de dispositifs plus sélectifs à destination des pêcheurs requiert un important effort financier (cf. : l'avis de 2012 du CESE - Conseil économique social et environnemental - sur la politique commune de pêche).

Un désintérêt des pouvoirs publics.

Au niveau européen, la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (2008/56/CE) du 17 juin 2008 oblige chaque État membre à élaborer une stratégie en vue de l'atteinte ou du maintien du Bon État Écologique. Elle a été suivie en France par un Plan d'Action pour le Milieu Marin, en vue de réaliser ou de maintenir un bon état écologique du milieu marin au plus tard en 2020. Ce plan a été suivi d'un programme de surveillance pour les années 2014-2017, sans réel impact concret, dans la mesure où aucune proposition d'action n'a été engagée. En effet, la préservation de cette espèce de dauphins est classée actuellement en «préoccupation mineure» dans la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Il apparaît évident que si le déblocage de fonds est indispensable pour trouver des solutions pérennes, satisfaisantes pour la préservation du milieu marin et l'économie maritime, ce n'est qu'avec une action ciblée et coordonnée de tous les acteurs, pêcheurs, ingénieurs, pouvoirs publics, CCI, etc., qu'une vraie réponse pourra être donnée, afin que le dauphin continue à nous enchanter dans les vagues et non à nous désespérer sur la grève.

Christine Ménard.

Documentation :

(1) Données de METEO France.

(2) CNRS – Actualités observatoire Pelagis mars 2017 – «Pic d'échouages multiples de dauphins».

(3) COREPEM – Pratiques de pêche en pays de Loire – «La pêche embarquée – Le chalut pélagique».

(4) Article du Monde du 25-03-2016 – «Dauphins échoués sur la plage – La pêche industrielle en ligne de mire».

(5) Dossiers de l'association SOS GRAND BLEU – «Les répulsifs acoustiques contre les prises accidentelles».

1 - Connaissez-vous «L'Incroyable Jardin de Monsieur Torterue»?

Tel est le nom que le collectif «Incroyables Comestibles» a donné à «son» jardin, installé sur les pelouses de l'Hôpital local de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Incroyable, pour «Incroyables Comestibles», ce mouvement mondial qui s'est donné pour rôle de créer de la solidarité et de la convivialité, autour de la nourriture, dans des espaces publics cultivés par des habitants selon des principes respectueux de l'environnement. [1]

Incroyable, comme l'abondance généreuse que nous offre la terre, lorsque nous en prenons soin.

Incroyable, comme les fruits et légumes, qui protègent si bien notre santé...

Quant à **Torterue**, c'est le nom de ce notable challandais qui, le 23 août 1884, légua par testament sa fortune aux deux communes de Saint-Gilles-sur-Vie et de Croix-de-Vie, pour la construction d'un bâtiment destiné à l'accueil des malades pauvres «âgés de plus de 7 ans, et résidents depuis au moins cinq ans dans l'une ou l'autre de ces communes»[2].

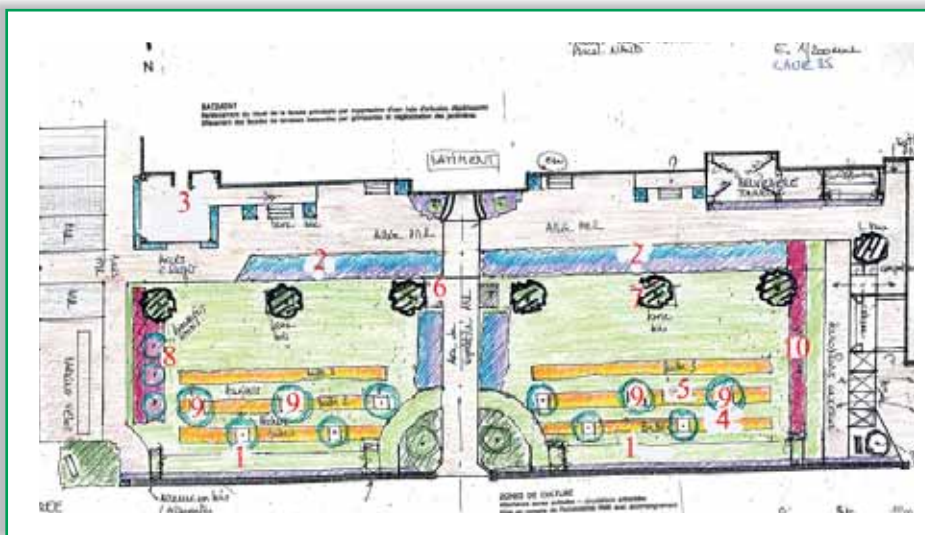
Le projet architectural, daté de 1897, se composait d'une bâtisse, logeant pensionnaires et personnel soignant, et d'un jardin, permettant à cette communauté de consommer ses propres fruits et légumes. [2]

L'hôpital ainsi créé fut inauguré en 1889. Agrandi et modernisé plusieurs fois, il abrite aujourd'hui un Etablissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD;) l'ensemble est rattaché au Centre Hospitalier- Loire Vendée Océan (CH-LVO).

Belle coïncidence, qu'un siècle plus tard notre regard se soit porté sur cet espace pour y établir notre verger potager!

Beaucoup de gens nous interrogent lorsqu'ils passent devant le jardin. Qui êtes-vous? Que faites-vous? Pourquoi? Comment? Nous espérons que cet article répondra à quelques-unes de ces questions.

Nous sommes un collectif de volontaires, réunis autour d'un projet, accepté par la direction du CH-LVO. Ce projet s'articule autour de **trois objectifs** :



Plan de «L'Incroyable Jardin de Monsieur Torterue», installé sur les pelouses de l'Hôpital local de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Social : par la rencontre et l'accueil amical de tous les publics, par l'aménagement d'un lieu de vie ouvert contribuant à l'animation du quartier et au bien-être de ses habitants ;

Economique : à travers la production et la mise à disposition gratuite de légumes et de fruits sains et goûteux, et avec l'utilisation prioritaire de matériaux récupérés et recyclés ;

Environnemental : par des pratiques culturelles à faibles intrants, économes en eau et en énergie, respectueuses du sol et de la biodiversité.

Notre souhait est de susciter des projets analogues, pour aller ensemble vers une ville comestible. [3] et [4]

Une convention, passée entre l'Association V.I.E. et le CH-LVO, fixe les modalités de mise à disposition des terrains et de leur utilisation.

Elle valide notre choix d'une organisation minimale, souple et légère, basée sur la participation de tous les habitants qui le souhaitent, sans adhésion préalable, et reposant sur deux comités :

- un comité de pilotage de 5 membres: un représentant du CH-LVO, 2 représentants de V.I.E., et 2 membres du collectif. Il fait le lien entre l'Hôpital et les «jardiniers», contrôle la bonne observance des règles ;
- un comité d'organisation et de réalisation: chargé de l'élaboration des plans du jardin, des plannings, de la préparation et de l'organisation matérielle des chantiers, de la communication, des contacts avec les partenaires... en fonction des jardinières-iers présents, en résumé, de la vie quotidienne du jardin.

Toutes les séances de ce comité sont ouvertes à tous, jardinières et jardiniers, et tous les avis et propositions sont écoutés. Une assemblée annuelle des jardinières et jardiniers, ouverte à la population, permet d'ajuster le fonctionnement du collectif et de passer un moment convivial.

Pour mettre en œuvre nos objectifs, nous organisons un chantier mensuel (un samedi en général) et un atelier hebdomadaire (le mardi après-midi). L'ensemble de ces activités est ouvert à tous.

Nos activités et réalisations depuis la création du collectif à l'automne 2016.

Elaboration d'un plan, avec l'aide de Gaëtan de La Forge du Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Vendée (CAUE 85), de deux stagiaires du Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole Nature de La Roche-sur-Yon (CFPPA Nature), Daniel Parolo et Sophie Anfray, et de deux professionnels des espaces verts, Pascal Naud et James Pelloquin.

En parallèle, étude de l'amélioration de l'accessibilité des allées pour les personnes à mobilité réduite, avec Louis Toupet de l'Association des Paralysés de France.

Réalisation progressive du plan du jardin, à partir de novembre 2016 jusqu'à aujourd'hui. (se référer aux chiffres sur le plan ci-dessus) :

- création d'une lasagne, butte de culture formée d'une accumulation de matériaux organiques compostés sur place, le long du mur de clôture sud (1) que nous avons plantée de framboisiers, groseilliers, légumes et plantes vivaces ornementales ;
- arrachage d'une haie ornementale vieillissante, masquant la vue sur le jardin,



Stagiaires adultes CFPPA Nature - Atelier menuiserie - juin 2017 (photo V.I.E DSCN7859)

- et broyage des rameaux, transformés en Bois Raméal Fragmenté (BRF) utilisé ultérieurement en paillage, pour nourrir le sol, diminuer les besoins en eau, limiter la compétition par les herbes indésirables, etc...(2) ;
- plantation sur l'emplacement de cette haie, d'un mélange de légumes et fleurs variés et de cassissiers ; (2)
- une terrasse a été plantée d'aromatiques, de fleurs parfumées et de fraisiers (3) accessibles depuis un fauteuil roulant ;
- création d'une butte de culture auto-fertile (4) et d'une lasagne associée (5), réalisation d'une table mixte, adaptée aux personnes en fauteuil roulant (6) et d'un banc (7) par le CFPPA Nature entouré du collectif ;
- plantation d'arbres et arbustes fruitiers cet automne, aux emplacements consacrés (8, 9 et 10), à continuer ;
- et bien sûr, entretien courant les mardis après-midi.

L'échange de savoirs est un de nos objectifs importants. Au cours de l'élaboration des plans nous avons beaucoup appris de nos partenaires.

En retour, nous avons participé à la formation de stagiaires adultes du CFPPA Nature, comme maîtres de stage et le jardin a servi de support de formation pour une dizaine de stagiaires adultes lors de 4 jours de chantier-école et pour une classe d'apprentis du Centre de formation des apprentis de La Roche-sur-Yon, CFA nature.

Nous avons également organisé une journée «Jardin ouvert» en juin, pour expliquer nos pratiques et leurs raisons d'être aux personnes intéressées.

Nous profitons de diverses occasions pour informer autour de ce projet :

- présence à deux manifestations des «Jardins de demain» à Brétignolles-sur-Mer ;
- participation, sur le stand de l'association V.I.E. au Forum des Associations et à la Journée du Patrimoine à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Qui fréquente notre jardin?

- des résidents de l'EHPAD: 11 animations au jardin ont été organisées par les personnels cet été et le kiné de l'établissement l'utilise ponctuellement ;
- les personnes accueillies à l'Association de Maintien à Domicile des personnes âgées (AMAD) proche ;
- les familles en visite, avec leurs parents ;
- des habitants traversant le jardin au cours de leurs balades quotidiennes.

Légumes et surtout petits fruits ont eu beaucoup de succès.

Et maintenant quel est notre programme?

1. Nous continuerons à mettre en place les éléments prévus dans le projet : notre priorité, cette année, sera de travailler à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ce qui demande des moyens conséquents ; la nécessité d'une cabane est confirmée (rangement des outils, de petit mobilier, de plants et de graines).

Enfin, nous comptons poursuivre les aménagements destinés à rendre le jardin plus accueillant pour ses visiteurs. C'est pourquoi, dès cet hiver, nous travaillerons sur les dossiers de conception et d'autorisation concernant la cabane, les arches et pergolas et réfléchirons à leur financement.

2. Nous prendrons contact avec les écoles, leur proposerons des animations en rapport avec leurs projets pédagogiques et les inviterons à cultiver avec nous.

3. Nous avons également des projets en lien avec nos partenaires: reconduction des actions passées et **nouvelles actions envisagées, dont :**

- avec le SAGE Vie et Jaunay, participation aux journées «Bienvenue dans mon jardin naturel» organisées par l'Union nationale des Centres Permanents à l'Environnement ;
- avec la Ville de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en lien avec Swanie Viaud, du service environnement, nous avons déposé une demande auprès de la DRAC, de manière

à participer aux journées «Les Rendez-vous au jardin» autour de nos projets respectifs «Incroyables comestibles», et nous participerons à l'ouverture des serres municipales, si l'évènement est reconduit cette année.

Avec quels moyens financiers?

Notre projet s'est construit avec:

- les dons des habitants du canton et au-delà (plants, graines, outils, ficelles, piquets, espèces, etc...), de quelques entreprises sollicitées (Pépinières Avrilla, Pépinières Boutin, La Roseraie de Vendée, Gamm vert, et Entreprise MORI BATI pour des dons en nature ou des remises sur factures). Que tous soient remerciés ici ;
- la récupération de matériaux (tontes de pelouses, cendres, cartons, branchages, crottin de cheval, palettes...) ;
- les bras et le savoir-faire du CFPPA Nature et des Incroyables Jardinières et Jardiniers qui constituent notre collectif ;
- le soutien actif, logistique et financier, de V.I.E. et la vente de plants ;
- sans oublier l'aide inappréciable de la dizaine d'associations amies, qui relaient les informations sur le jardin, les dates des chantiers... et le soutien du CH-LVO et de la Mairie.

Conclusion.

Cette année, nous continuerons d'avancer au rythme des saisons et des engagements de chacun, en fonction des opportunités, des propositions, des rencontres... en nous entourant de partenaires pouvant nous conseiller et nous épauler dans nos réalisations.

Si nous n'avons pas l'énergie, l'argent, les dons ... les mains ou les bras nécessaires sur le moment, nous ralentirons: le jardin est une affaire de patience!

Nous avons déjà réussi à enrichir le cadre de vie des personnes âgées fréquentant le jardin, de couleurs, de senteurs, de textures, et de plantes gourmandes propres à leur plaisir.

Nous ferons de nouveau appel à vous tous, citoyens, entreprises, institutions, pour faire de ce jardin un lieu de vie apprécié et un outil de sensibilisation à l'environnement, ouvert à tous. D'avance merci !

Bouffet Jean-Paul, Charrier Jean-Louis, Tramoy Michèle.

[1]www.lesincroyablescomestibles.fr

[2] Rolande Berthomé, *Les Origines de l'Hôpital local*, Bulletin de V.I.E 2010 consultable sur <http://association-vie-vendee.org/category/les-bulletins/bulletin-2010/page/2/>

[3]<http://www.mairie-albi.fr/laautosuffisance-alimentaire-%C3%A0-albi>

[4]<https://reporterre.net/L-autosuffisance-alimentaire-a-Albi-Dommage-c-est-du-pipeau>

2 - L'érosion du littoral sud de l'estuaire de la Vie (Grande Plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Dunes du Jaunay).

L'érosion du littoral est un phénomène naturel qui entraîne le recul d'environ 75% du trait de côte européen. Plus que la progressive montée des océans, c'est l'intensité des tempêtes qui contribue le plus au recul du littoral non compensé par l'engraissement local saisonnier.

Hélas les activités humaines, les aménagements non raisonnés favorisent l'accentuation de l'érosion. A contrario, des approches douces, des techniques d'écologie peuvent accompagner l'évolution naturelle du littoral dans un souci de préservation.

Cas de l'érosion des dunes du Jaunay :

La formation dunaire au sud de la Vie date d'environ 1000 ans. Une coupure est restée jusqu'à la fin de la Renaissance : il s'agit-

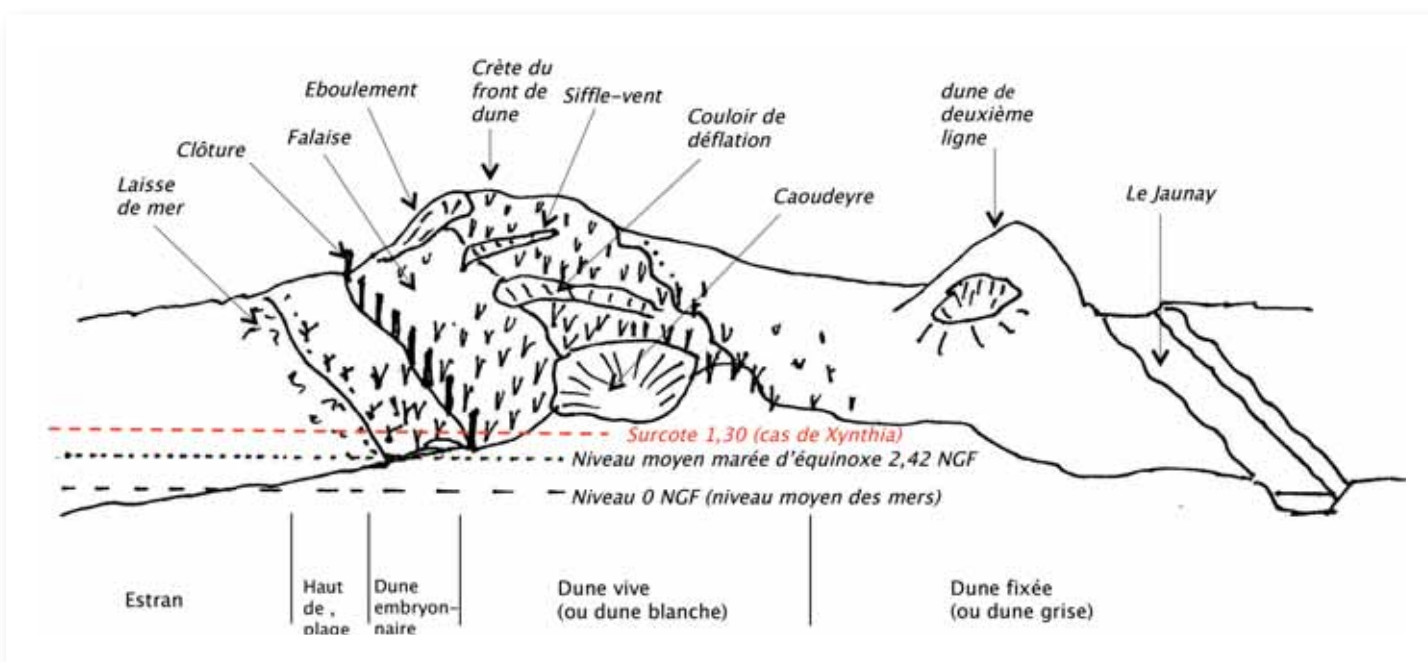
phénomènes d'érosion du littoral causés par plusieurs facteurs naturels ou anthropiques.

Les scientifiques ⁽¹⁾ nous préviennent que les submersions marines liées aux surcotes marines risquent d'augmenter au cours du XXI^{ème} siècle. Lorsque le cordon dunaire est suffisamment stable et régulier pour protéger les zones situées en arrière, les impacts de ces immersions temporaires se limitent au haut de plage et au pied de dune, ainsi qu'à une partie de la crête du front de dune qui, sculpté en falaise de sable, s'effondre petit à petit. En revanche, lorsque le cordon dunaire, comme c'est le cas pour les dunes du Jaunay, est jalonné de vulnérabilités, comme les brèches (siffle-vent, caoudeyre) profondes et traversantes sur le front de dune, la mer lors de surcotes peut percer le front dunaire. Les conséquences peuvent être d'autant plus dommageables (ensablement du Jaunay, submersion des rives urbanisées du Jaunay, ...) qu'il n'existe pas de deu-

à proximité, piétinement récurrent, ...), une fois le sillon entamé, le vent s'engouffrera plus vite (effet Venturi à cet endroit).

L'endroit appelé «siffle-vent» ne bénéficiera plus de la sédimentation du transit éolien et sera desséché (mort de la végétation, notamment des oyats qui retiennent le sable) facilitant le retrait du sable par le vent. Une fois la couche de la dune ancienne atteinte, la repousse des oyats (et des autres plantes héliophiles) ne pourra guère reprendre sur un sol ancien décalcifié, pauvre en éléments nutritifs (car lessivé) qui n'est plus enrichi par du sable «frais» issu de la plage.

L'érosion par le vent qui se poursuit provoque l'extension de la surface d'envol du sable et les éboulis de sa périphérie : le siffle-vent se transforme en véritable couloir de déflation telle une tranchée ou en caoudeyre, dépression plus ou moins vaste, très destructrice du fait de sa constante progression.



Synoptique de la coupe de l'écosystème plage-dune (Dunes du Jaunay).

sait d'un bras mort de la Vie qui se jetait directement dans la mer à l'emplacement du lotissement des Merlin. L'architecte Jehan Baptiste Le Florentin représente cet ancien bras de mer dans le «Rouleau d'Apremont», carte qu'il a établie en 1542 dans le cadre du projet de faire naviguer les bateaux de Saint-Gilles-sur-Vie jusqu'à Apremont.

Les dunes du Jaunay constituent un remarquable complexe dunaire principalement non boisé, protégées depuis 1990, incluses dans la zone Natura 2000 du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

L'évolution des dunes du Jaunay illustre les

xième ligne de front de dune. Considéré à juste titre comme une protection naturelle, faisant office de digue sans présenter les inconvénients des ouvrages artificiels, le complexe dunaire du Jaunay, mérite une attention particulière dans la stratégie de défense contre la mer et une anticipation d'interventions.

Comment se forment les brèches dans les dunes ?

Si la naissance d'une brèche dans le front de dune peut avoir plusieurs origines (éboulement de la crête, transit perturbé du sable éolien par une végétation plus dense

Plusieurs brèches signalées aux autorités (novembre 2017) sont quasi traversantes, c'est-à-dire que sur la largeur de l'échancrure de la crête d'une dizaine de mètres, seule subsiste une bande de deux ou trois mètres de crête préservée de l'érosion éolienne (c'est le cas de la caoudeyre sur la photo ci-après).

Comment accompagner les capacités de résilience de l'écosystème plage-dune ?

Les incidences éoliennes dans les brèches peuvent être contrecarrées en déposant dans la dépression des obstacles tels que



Plusieurs brèches signalées aux autorités (novembre 2017) sont quasi traversantes, c'est-à-dire que sur la largeur de l'échancrure de la crête d'une dizaine de mètres, seule subsiste une bande de deux ou trois mètres de crête préservée de l'érosion éolienne (c'est le cas de la caoudeyre sur la photo ci-dessus).
Photo V.I.E. 1984

fagots, branchages secs déposés en vrac, palissade type ganivelles, clayonnage (disposition de branchages tenus par des piquets).

Quelles que soient les techniques de fixation, le principe du procédé reste le même : il s'agit de freiner la vitesse du vent pour favoriser le dépôt du sable éolien (piégeage des grains) et faciliter la repousse de la flore dunaire (oyat, liseron des sables, plantain, œillet des dunes, euphorbe ...). Les capacités d'adaptation face aux conditions naturelles difficiles (mitraillage du sable, forte salinité, impact du vent) supportées par cette végétation dunaire et son rôle essentiel dans l'édification des dunes lui confèrent une haute valeur patrimoniale qu'il convient de protéger, notamment du piétinement intensif.

Ce procédé, qui a par exemple été utilisé avec succès à proximité de l'accès de la Paterne-28 (les cyprès qui ont poussé témoignent d'apports de branchages de cette espèce, avec l'inconvénient qu'il leur arrive de prendre racine s'ils ne sont pas assez séchés), reste une solution relativement facile à mettre en œuvre pour endiguer l'érosion éolienne.

Parallèlement au traitement des brèches (fixations mécanique et biologique accompagnant l'accrétion naturelle), notamment les plus profondes qui évoluent en devenant traversantes, la préservation du haut de plage est essentielle pour protéger la dune embryonnaire (banquette pré-dunaire), maillon intermédiaire dans l'écosystème plage-dune.

En effet, préserver un haut de plage «vivant» favorise le phénomène d'accumulation du sable (accrétion) par le processus

suivant : la laisse de mer déposée par la marée en enrichissant le milieu permet la croissance des plantes pionnières psammophiles, tolérant les embruns et les UV (chiendent, oyat). Laissez de mer et plantes retiennent le sable qui s'accumule sous forme de bourrelets venant ainsi renforcer la dune embryonnaire.

Même si quelques hauts de plage non protégés permettent en dehors de la saison estivale la colonisation par une flore adaptée (notamment le cakillier maritime et le pourpier de mer sur la partie sud de la Grande Plage), la préservation impose la mise en place de clôtures évitant le piétinement par les usagers de la plage. La Communauté de Communes a mis en place en 2017 à la plage du Pont Jaunay des réservations sur le haut de plage protégées par une, voire deux clôtures (grillage à moutons) qui ont favorisé la formation d'une banquette pré-dunaire. Lors des tempêtes, cette banquette pré-dunaire (dune embryonnaire) contribue à atténuer la puissance des vagues qui glissent sur le profil en pente douce.

Ce n'est pas le cas des hauts de plage érodés : les vagues viennent saper directement le pied de dune sculptant le front de dune en falaise de sable. C'est la situation que l'on rencontre sur la partie dunaire de la Grande Plage. Comme la clôture est placée contre le pied de dune, le piétinement des usagers de la plage (en toute saison) creuse le haut de plage et détruit toute colonisation végétale pouvant favoriser la formation d'une banquette pré-dunaire.

Erosion de la Grande Plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie :

Du côté de la Grande Plage, depuis deux ans l'affaissement progressif du haut de

plage s'est poursuivi alors que la saison printemps-été est plutôt propice à l'enrichissement de la plage et qu'il n'y a pas eu de régime de tempêtes aussi soutenu que dans la période 2013-2015, durant laquelle l'érosion de la plage était momentanément très forte, jusqu'à atteindre le substrat marneux (mars 2014).

Le remblai se retrouve attaqué au niveau de son soubassement (béton tenu dans des palplanches en acier rouillé) sous la semelle qui se retrouve en porte-à-faux pour supporter le poids du perré. Les enrochements en favorisant des ressacs ravineux ont contribué à l'entraînement du sable et à la création de cuvettes le long du remblai. Les deux cales avancées (devant les immeubles Merlin) provoquant également des effets collatéraux (affaissement du haut de plage) ne devraient-elles pas être reconfigurées à l'intérieur du remblai ? Ce n'est qu'au niveau des Océanides, partie dunaire de la Grande Plage, autour du dispositif expérimental de drainage, que la plage reprend un profil plus habituel, bien que le haut de plage, non protégé, ne permette pas la formation d'une banquette de dunes embryonnaires.

Des rechargements en sable pourraient-ils ralentir le rythme d'affaissement de la Grande Plage qui met en péril le remblai, voire les constructions voisines ? L'exemple de rechargement du haut de plage de la Garenne montre que durant la période sans puissantes tempêtes, la banquette artificielle a tenu.

La préservation de la Grande Plage demanderait-elle aussi des solutions plus tournées vers l'éco-ingénierie ? Il existe en effet des dispositifs doux d'enrichissement naturel de la plage qui s'appuient sur des techniques de drainage de la plage, comme le procédé «écoplage»⁽²⁾, qui pourraient être expérimentées sur la Grande Plage, à l'instar de ce qui a été fait avec des résultats satisfaisants sur la plage des Sables-d'Olonne.

En tout cas, il y a lieu d'éviter les solutions dures ayant des incidences négatives sur l'écosystème plage-dune comme les enrochements incapables de retenir le sable. De même, est-il judicieux de poursuivre les extractions de granulats (sites exploités les plus proches : Le Pilier au large de Noirmoutier, Payré au large des Sables-d'Olonne) ?

Quelles conclusions sur les perspectives de la bande côtière sud de la Vie à plus long terme :

Nous sommes entrés dans l'ère de la nouvelle époque géologique, l'Anthropocène⁽³⁾.

Le temps des échéances se raccourcit après chaque rapport du GIEC ⁽⁴⁾. Les menaces des aléas climatiques concernent les générations présentes et les suivantes, et non plus les générations futures.

Le pronostic du BRGM ⁽⁵⁾ est un recul de l'ordre de 100 m à échéance de 100 ans pour la partie sud de la Grande Plage ! A cette échelle de temps de plusieurs dizaines d'années, la solution d'aménager un cordon dunaire de deuxième ligne peut être envisagée pour protéger le Jaunay.

A plus court terme, même si l'aléa érosion côtière est généralement irréversible, les exemples de formation de dunes embryonnaires montrent les capacités de résilience naturelle (phénomène d'accrétion opposé à celui d'érosion) à laquelle les actions anthropiques de protection douce de la plage et du complexe dunaire du Jaunay peuvent contribuer pour un résultat durable à court terme dans le cadre d'une période sans submersion radicale.

En effet, le cordon dunaire du Jaunay, qui joue le rôle de barrière protectrice, a montré lors de la tempête Xynthia l'efficacité de ces «dignes naturelles». Cette fonction peut être qualifiée de service rendu par l'écosystème plage-dune. A l'égard de ce service patrimonial rendu, c'est également à l'homme par des interventions souples d'accompagner les processus naturels aboutissant à préserver, voire renforcer

cette digue naturelle classée dans Natura 2000 contre les risques de submersion.

Pédagogiquement, socialement, il y a tout intérêt à impliquer les habitants, les scolaires, les associations dans les actions de préservation des dunes du Jaunay, à l'instar de celles qui ont permis avec la participation des scolaires la restauration de la dune de la Garenne dans les années 1980 sous l'impulsion de Marcel Couradette et du CPNS.

Denis.Draoulec22@orange.fr
Pierre.Para@wanadoo.fr
Janine.Bureau36@gmail.com

(1) Avertissement sur les conséquences du dérèglement climatique et l'insuffisance de notre mobilisation : le manifeste signé par 15 364 scientifiques de 184 pays, paru dans la revue «BioScience», repris par Le Monde du 13 novembre 2017.

(2) Ecoplage est un procédé conçu en 1981 au Danemark, amélioré par l'université de Nantes. Celle-ci par son institut IGARUN est associée au partenariat scientifique et technique animé par l'Observatoire du Littoral du Pays de Monts (Communauté de communes Océan-Marais de Monts) aux côtés de l'ONF et du BRGM.

(3) L'Anthropocène (nouvelle période géologique, succédant à l'Holocène) a débuté au milieu du siècle passé, marqué par une «grande accélération» de la pression anthropique : émissions de gaz à effet de serre, hausse des températures, acidification des océans, érosion de la biodiversité, artificialisation des sols ...

(4) Le 5e rapport du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (le 6ème serait achevé en 2022) montre comment les différentes variations naturelles, comme celles de

l'activité solaire, peuvent expliquer les variations de températures constatées dans le passé, jusqu'à la moitié du XXe siècle. Mais depuis 1950, le réchauffement constaté est explicable principalement du fait des activités humaines.

(5) BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), Rapport final sur les PPRL de Vendée (octobre 2015).



“Valoriser les Initiatives et l'Environnement au Pays”

Siège social :
 25, Quai Gorin - 85800 Saint Gilles Croix de Vie
 Tél. : 02 51 55 05 21
 Association loi 1901 - Agrément N° 1497
<http://association-vie-vendee.org/>

En application de l'article 200-65 du CGI, les nouvelles dispositions fiscales permettent la déduction de la cotisation à V.I.E. à hauteur de 66% de son montant de vos impôts sur le revenu de 2017. Dès réception de la cotisation 2018, nous vous adressons un reçu vous permettant de bénéficier de cette disposition. A découper ou à recopier.

FICHE D'ADHÉSION À V.I.E. ANNÉE 2018

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Renouvelle ☐ ou demande ☐ son adhésion à l'association V.I.E.

Montant de la cotisation : personne seule : 15 €, couple : 20 €, personne morale : 15 €.

A _____ Signature :

Le

Régler par chèque à l'ordre de : ASSOCIATION V.I.E.
 À adresser à la secrétaire Janine Bureau,
 17 avenue de St Exupéry - 92320 Châtillon

3 - La laisse de mer, maillon essentiel de l'écosystème plage-dune.

Les promeneurs de la Grande Plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie sont quelquefois surpris de voir la diversité de ce que laisse la mer au gré des flux et reflux de la marée : algues détachées, coquillages, squelettes et autres débris d'animaux, pontes de nautique, bois flotté, mousse des blooms planctoniques..., mais également des déchets des activités humaines parfois dangereux pour la faune (sacs en plastique pouvant être ingérés par exemple) ou toxiques (galettes d'hydrocarbure, bouteilles encore remplies de produits toxiques). Sur des déchets flottants, il n'est pas rare de découvrir des colonies d'anatifes (faux pousse-pieds).



A côté d'un squelette d'oursin blanc, ponte de nautique (gros bigorneau), collerette constituée de sable et de mucus (photo VIE N2957, Grande Plage)

La laisse de mer constitue de par ses éléments naturels un véritable écosystème abritant notamment sous les algues, des micro-organismes, des crustacés détritivores comme la puce de mer, et d'autres invertébrés marins.

En s'accumulant à chaque marée, la laisse de mer donne lieu aux incidences bénéfiques suivantes :

- les plantes du haut de l'estran jusqu'au pied de dune (régulièrement léchées, voire baignées par les vagues à marée



haute de vives eaux) vont pouvoir se développer sur les éléments nutritifs issus de la décomposition des éléments déposés, riches en matière azotée ; c'est le cas notamment du liseron des dunes, de la soude maritime et surtout du caquillier (roquette de mer) qui fleurit durant tout l'été (fleurs blanchâtres à légèrement lilas, de mai à octobre) tout au long de la Grande Plage, derrière la clôture de grillage à moutons, hors du piétinement des promeneurs, voire sur le haut de plage (cas de la Grande Plage en limite sud, avant l'accès n° 32A – Bréti 01) ;

- la laisse de mer contribue à retenir le sable et autres sédiments permettant la consolidation du haut de plage voire la formation d'embryons dunaires végétalisés ;
- une chaîne alimentaire s'installe permettant à quelques oiseaux comme le gravelot à collier interrompu de trouver un garde-manger et de nicher sur le pied de dune. Des prédateurs aquatiques (crabes, jeunes poissons plats, ...) trouvent également des proies à marée haute.

Comme beaucoup de notions liées à l'écologie (les « mauvaises herbes » des champs et de nos rues, les haies dont la destruction se poursuit, les sols appau-

vrés par la chimie, ...), la laisse de mer a vu son image récemment évoluer. Initialement considérée comme sale par beaucoup, elle est devenue petit à petit symbole de la biodiversité sur la plage « vivante », voire même symbole de la résilience naturelle du littoral aux assauts de la mer.

La laisse de mer symbole de la plage «vivante» :

La commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a bien compris la richesse et l'utilité de la laisse de mer en faisant le choix d'un nettoyage écologique de la plage durant la saison estivale (ce depuis la saison 2015, prestataire « Les Attelages de la Vie », *). Le passage superficiel de la herse tractée par 2 chevaux permet de découvrir les déchets recouverts de sable pour qu'ils puissent être ramassés manuellement. La laisse de mer naturelle est conservée, préservant ainsi le précieux écosystème côtier. L'un des atouts du dispositif par traction animale est d'attirer l'attention des usagers de la plage par la présence des chevaux, pour permettre de les sensibiliser à une pratique douce d'une opération de nettoyage, contraignante et respectant l'environnement, favorisant ainsi la réflexion par rapport à nos déchets. A contrario, la solution de nettoyage mécanique par criblage ramasse sans distinction les déchets et les composants naturels de la laisse de mer. La plage est propre mais inerte, sans vie, plus facilement vulnérable qu'une plage vivante.

La laisse de mer symbole de la résilience naturelle du littoral face aux assauts de la mer :

Le maintien des dunes du littoral de la commune (dunes du Jaunay, dune de la Garenne) est essentiel pour la protection du littoral contre les risques de submersion. Bien que prenant régulièrement quelques centimètres en hauteur (sauf dans les brèches hélas de plus en plus nombreuses



Image d'implantation virtuelle d'un poste de secours sur pilotis en bois, ne nécessitant pas les enrochements préjudiciables à la dune, cas de l'accès 29 Kerlo (d'après photo V.I.E. dsn6641).

à se creuser), le front de dune a reculé d'environ 5 m ** depuis la tempête Xynthia à laquelle ont succédé de nombreuses tempêtes hivernales. Chaque embryon de dune qui s'appuie sur la laisse de mer participe au renouvellement du pied de dune régulièrement sapé.

De quelle manière l'homme intervient-il pour protéger l'écosystème plage-dune ?

Nous avons vu l'intérêt du nettoyage écologique de la plage. En évitant le piétinement du pied de dune, voire en empêchant les glissades des enfants sur le front de dune, la clôture en grillage à moutons favorise la végétalisation pionnière. Elle mériterait d'être mieux plantée (poteaux plus profondément enfoncés) pour éviter d'être arrachée lors de la concomitance de tempêtes et de coefficients élevés. Comment renforcer la dune de la Garenne, autrement qu'en y remontant le sable du dragage portuaire déversé (environ 8 000 m³, tout en conservant l'écosystème ?

Les enrochements ne permettent pas le dépôt des lasses car l'effet de chasse du ressac entre les blocs entraîne les algues comme le sable. Ils rompent donc l'écosystème de la laisse de mer, sans parler des incidences collatérales (érosion accélérée du pied de dune).

Pour le cas du poste de secours de la Parterne (accès 28), il y a tout intérêt à envisager la construction sur pilotis en bois support d'un poste de secours, afin de

s'affranchir des enrochements instables et préjudiciables pour le pied de dune.

Du côté du remblai de la Grand Plage, nous ne parlerons pas de la laisse de mer qui ne peut guère s'accumuler. La question de l'érosion de la plage, accentuée par les enrochements, devient très préoccupante avec en fin de la saison estivale 2017 le décaissement notamment du haut de plage à un moment où en principe la plage se réengraisse.

Du côté de la plage de Boisvinet, il y a lieu de s'interroger sur l'intervention mécanique pour araser la dune en formation (sables grossiers, graviers), riche d'une flore qui s'est spontanément installée sur les différents apports de la laisse de haute mer. Comment conserver cette formation dunaire, qui s'inscrit dans le patrimoine naturel, tout en évitant le déversement éolien de sable dans le chenal vulnérable à l'ensablement ?

En conclusion, la laisse de mer, présente au cœur des problématiques de défense du littoral, est un maillon important de la richesse de l'écosystème plage-dune. La vulnérabilité de ce dernier soumis à l'élévation du niveau marin (0,3 à 0,8 m d'ici 2100**) et aux aléas de plus en plus puissants du changement climatique, également confronté aux impacts des aménagements côtiers (enrochements, jetées, digues, cales, accès plage ...) et de l'exploitation des gisements de sable

marin, demande une attention particulière à la sauvegarde de la laisse de mer et à la protection de la dune embryonnaire. C'est par des dispositifs doux d'intervention, que ce soit dans le domaine de la protection de la dune, du nettoyage écologique de la plage, du réensablement de la plage par des techniques d'éco-ingénierie (type «écoplage» ***), par la sensibilisation des acteurs et du public à la fragilité de l'écosystème plage-laisse-dune, que l'homme apportera sa contribution intelligente à cette nécessaire mission de protection.

Denis.Draoulec22@orange.fr

* Pour plus de détail se reporter à l'article dans le magazine communal de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, n°10 automne 2016 : le cheval au service de la ville », pages 6 et 7.

Sur le même sujet un film très pittoresque produit par une habitant de la commune est accessible sur Internet (recherche par mots clés : film chevaux de Vincent Saint-Gilles-Croix-de-Vie).

** La conclusion du 5ème rapport (décembre 2014) du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est très claire : les activités humaines, notamment l'usage des énergies fossiles, a conduit à une hausse exceptionnelle de la concentration des gaz à effet de serre transformant le climat à un rythme jamais vu par le passé.
<http://leclimatchange.fr/les-elements-scientifiques/>

*** Ecoplage est un exemple de procédé d'éco ingénierie de lutte contre l'érosion, de stabilisation, voire de reconstruction des plages. En drainant une partie de l'eau apportée par les vagues, le procédé favorise le dépôt du sable entraîné par les vagues et préserve la laisse de mer. Pour en savoir plus sur Internet, chercher sur les mots clés « ecoplage Paul Fattal Université Nantes ».

4 - Une dune en ville ?

C'est ce à quoi nous assistons en ce moment sur la plage de Boisvinet. Alors que jusqu'en 2013, le sable était arasé mécaniquement, depuis 3 ans, on le voit se mettre en forme de dune et surtout se végétaliser à proximité de la jetée.

Ce ne sont pas des «mauvaises herbes» qui installent une friche à cet endroit, mais bien des plantes typiques de la flore dunaire que ceux d'entre vous qui nous ont accompagnés dans nos sorties peuvent reconnaître. On y trouve une espèce protégée au niveau régional (la Renouée maritime) et une qui a totalement disparu de la dune du Jaunay (le Pourpier de mer). Nous



La plage de Boisvinet en septembre 2016



La plage de Boisvinet en 2013 - Photo V.I.E.

avons établi la liste de ces plantes, corroborée par la L.P.O., qui est chargée de suivre l'évolution des hauts de plage dans cette zone hors Natura 2000.

Que faire devant ce phénomène naturel, exceptionnel à une époque où les dunes ont plutôt tendance à disparaître ? Le service environnement de la mairie et le service espaces verts nous soutiennent dans la préservation de cet endroit et le suivi de sa végétalisation.

Mais pour tenir compte de l'avis des utilisateurs non naturalistes de la plage, qui souhaitent plus de sable et moins de plantes, il a été décidé de limiter l'extension de cette dune en formation vers le centre de la plage. Ce que respectera notre nettoyeur, sensible à la protection des milieux naturels, avec son attelage.

Janine.Bureau36@gmail.com

Connaissez-vous vos rues ?



Rue de la CROIX D'ORION ou de la CROIX DORION

La rue de la CROIX DORION, presque toujours orthographiée CROIX D'ORION par certains qui ont la tête perdue dans les étoiles de la constellation de la **Croix du Sud** et de celle **d'Orion**, tient son nom d'un curé-doyen de Saint-Gilles-sur-Vie, **Pierre Marie Léon DORION**, qui la fit édifier voici près de deux siècles à la sortie du bourg, en pleine campagne à l'époque, à la croisée du chemin de Brétignolles (devenu route des Sables puis rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque) et de trois chemins boueux alors quasiment impraticables en automne-hiver.

Cette rue est inscrite de façon erronée sur les cartes géographiques et les plans de la ville : « Croix d'Orion », « rue de la Croix d'Orion » et même « rue de la Croix Orion ». Le site internet Googlemap est le seul à avoir corrigé l'erreur. Pourtant, sur le terrain, l'ancienne municipalité avait fait apposer de nouvelles plaques indiquant « RUE de la CROIX DORION – Pierre Marie Léon DORION 1778-1876 – Curé de St Gilles de 1813 à 1842 ». Les cartes mentionnant correctement la Croix Dorion sont rares : la première semble être un plan cantonal de 1887. Une autre est dans un ouvrage du docteur Beaudoin de 1928.

Pierre Marie Léon DORION, né puis baptisé le 29 juin 1778 à la Mothe-Achard, aîné



Dans l'ouvrage collectif de 1930 intitulé « Guide édité par le syndicat d'initiative du Havre de Vie », on lit page 30 : « Nous arrivons (à l'angle de l'actuelle rue du Maréchal Leclerc et du boulevard de Lattre) sur la route des Sables, au lieu-dit la Croix de Bois, aujourd'hui disparue : la Croix Dorion, plus loin l'a remplacée ». On ne sait rien de plus de cette Croix de Bois qui, si elle a été « remplacée... » devait être très ancienne.

d'une fratrie de huit enfants, était le neveu du premier maire de Saint-Gilles-sur-Vie, Jacques CADOU. Son père, René François Marie DORION de la Touche, cinquième d'une famille de sept enfants, était licencié es-lois, avocat et « syndic de la municipalité de la Mothe-Achard ». Sa mère était Anne Jacqueline PORCHIER de la THIBAUDIERE. Pierre Marie, connu son premier malheur lorsque son père mourut le 28 janvier 1790, à l'âge de 40 ans, peu après le début de la Révolution. Puis, à quinze ans, alors qu'il faisait ses humanités à Nantes, Pierre-Marie apprit qu'un soir de 1793, des soldats « Bleus » avaient mis le feu au logis familial de la Touche après l'avoir pillé. Heureusement, la famille, enfuie depuis plusieurs mois, se cachait alentour. Après plusieurs changements d'asile, Pierre-Marie dut quitter sa mère et, afin d'échapper aux poursuites, se faire pendant des mois berger, bouvier, valet de ferme...

La guerre prit fin, laissant une Vendée exsangue. Mme veuve DORION put récu-

pérer certaines propriétés et s'installa à la Grouinière de Coëx.

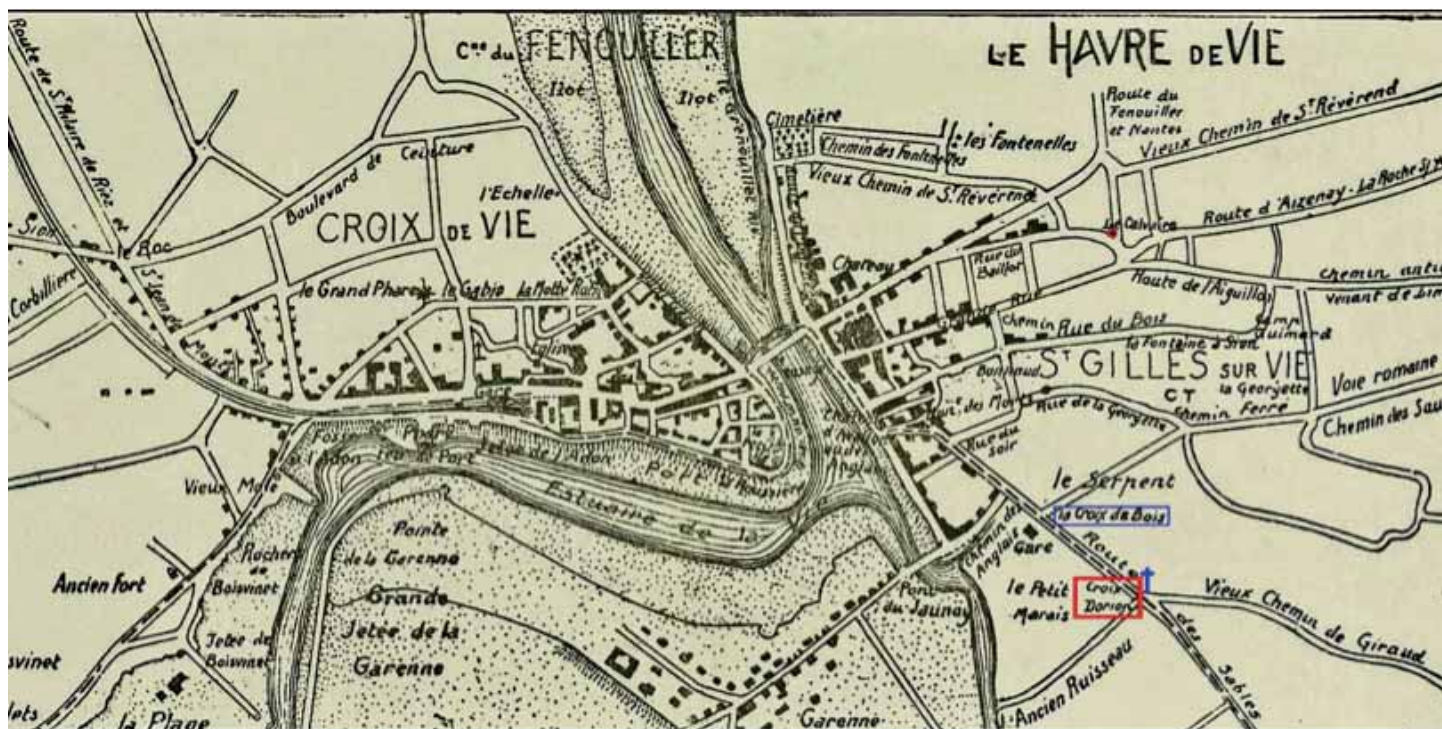
En 1807, Pierre-Marie, âgé de 29 ans, pourtant bien doté financièrement par sa mère, envisageait la prêtrise. Il fut envoyé à Chavagnes-en-Pailliers pour recevoir une formation accélérée d'à peine deux années au lieu de cinq ou six et fut ordonné prêtre dans la cathédrale de La Rochelle le 1^{er} avril 1809, âgé de 31 ans. Peu après, il fut nommé en 1809 vicaire d'Aizenay, en 1810 vicaire de Challans, en 1811 vicaire à Noirmoutier et **en 1813 curé-doyen de Saint-Gilles-sur-Vie** jusqu'à sa démission fin 1842 et son installation à Saint-Gilles pour une longue retraite.

Saint-Gilles était un doyenné de quinze paroisses dont il avait la responsabilité et la charge directe de quatre d'entre elles (Saint-Gilles, Croix-de-Vie, Le Fenouiller, Givrand), sans vicaire pour le seconder. Menant une vie austère, il dut déployer beaucoup d'énergie dans les deux premières qui avaient été séduites par les idées révolutionnaires.

En 1823, le préfet de Vendée le nomma d'office **conseiller municipal** et il dut prêter le serment de fidélité au roi Louis XVIII auquel succéda Charles X. Du fait de l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe 1^{er} en 1830 (Révolution de Juillet) envers lequel il se montrait critique, il fut « suspendu » du conseil municipal, ainsi que quatre autres.

En 1826, « année la plus consolante de son ministère », il fit venir une **importante mission** de quatre prédicateurs de Saint-Laurent-sur-Sèvre, très remarquée par l'évêché. **En 1834**, l'évêque du diocèse lui conféra le titre de **chanoine honoraire** de





Carte de 1928 du Dr Marcel Baudoin

la cathédrale à Luçon, titre purement honorifique accordé à des prêtres jugés particulièrement méritants.

A partir de 1842, âgé de 64 ans, une surdité le contraignit à se démettre de sa cure et son successeur fut installé dès janvier 1843. M. DORION demeura à Saint-Gilles jusqu'à sa mort dans sa vaste « maison de la Charoulière », rue du Bois (future rue du Port-Fidèle). Sa présence est mentionnée sur chaque registre de recensement quinquennal de population, de 1817 à celui de 1872, toujours aidé de deux ou de trois domestiques. **Le 8 août 1859**, l'évêque vint en personne célébrer les **noces d'or du prêtre**, cinquantième anniversaire de son sacerdoce, tel que le décrit longuement l'hebdomadaire la Gazette Vendéenne du 20 août 1859 qui en fit sa Une.

L'abbé DORION sut faire profiter les pauvres des revenus que lui procuraient ses biens, par l'aumône ou des prêts quelquefois non remboursés. De ses quatre paroisses, il avait une affection particulière pour celle de **Givrand** et avait réservé une partie de sa fortune pour y faire nommer un prêtre, lui procurer une cure et même une nouvelle église qu'il finançait. Il ne put voir son œuvre accomplie car, après la surdité, il perdit la vue et ne put se promener qu'au bras d'un domestique puis dans un fauteuil roulant.

Il aida aussi, par une somme importante, à la **restauration de l'église de Saint-Gilles** que la municipalité avait entreprise en 1873 malgré des difficultés financières.

Il mourut le 4 novembre 1876 dans sa demeure de la rue du Bois, **à l'âge de 99 ans**, après une retraite de 34 années.

En 1877 le conseil municipal eut à débattre, pour avis, de **deux testaments** par lesquels il léguait sa vaste maison à la Congrégation des sœurs de l'Immaculée Conception de Niort pour y ouvrir « une école primaire de filles mais aussi y établir soit un pensionnat de demoiselles, soit un ouvroir, soit une salle d'asile, ou toutes ces œuvres à la fois ». Il léguait aussi une métairie (la moitié des droits) de Saint-Georges-de-Pointindoux avec pour condition « que la Supérieure générale de la congrégation fasse dire tous les ans à perpétuité douze messes basses pour le repos de son âme ». Du fait de l'ouverture préalable d'une école Jeanne d'Arc pour les filles, ce qui devait s'appeler **« l'Asile Dorion »** devint l'école maternelle **« Asile de l'Immaculée Conception »** ainsi qu'en témoigne encore l'inscription sur le bâtiment redevenu une résidence privée depuis le déménagement de l'Asile sur un nouveau site en 2005. Le nom du généreux donateur semble donc avoir été rapidement oublié. Oublié comme la croix qui, pour beaucoup n'est que d'ORION et non DORION, une croix dite « de mission » édiflée probablement en

1826 à l'occasion de la venue des quatre prédicateurs, puis reconstruite en 1888 et qui servit ensuite jusqu'au début des années 1950 de station pour des processions dont celles des « rogations » visant à favoriser de bonnes récoltes.

Michel.Penaud@gmail.com

Ce texte est un résumé d'une étude de 14 pages (auteur Michel Penaud).

Sources : Archives du diocèse de Luçon dont l'hebdomadaire « La semaine catholique » imprimé à partir de 1877 ; Archives municipales ; livres ; articles de presse ou autres documents des époques concernées etc.

1 - Participation au projet de jardin participatif «les Incroyables Comestibles».

Ce jardin, situé sur les pelouses du Centre Hospitalier, rue Laënnec, a désormais un nom : L'Incroyable Jardin de Monsieur Torterue (Cf. article : **Connaissez-vous «L'Incroyable Jardin de Monsieur Torterue»?**)

Le 9 décembre 2017, Pascal Naud, responsable de la production des serres de la ville de Nantes, nous a appris à planter correctement arbres et arbustes et nous a donné un sérieux coup de main à la plantation.



Incroyable Jardin de Monsieur Torterue : Atelier de plantation (Photo MT).

Au total, cet automne, nous aurons planté 54 arbres et arbustes fruitiers, dont 32 offerts par les habitants ou des entreprises, les autres par l'association V.I.E.. Merci de continuer à nous soutenir par vos dons ou votre participation à nos chantiers.

Pour tout contact ou pour nous rejoindre : 06 75 71 72 18 ou incroyablescomestiblessgxv@laposte.net

2 Le forum des Associations, samedi 2 septembre 2017.

Cette manifestation était organisée à la Conserverie et regroupait les associations de St-Gilles-Croix-de-Vie et de St-Hilaire-



de-Riez. Bonne idée, surtout dans la perspective du rapprochement des 2 communes ! Mais à l'arrivée, quelle bousculade et quel bruit, aussi bien pour les gens qui tenaient les stands que pour les visiteurs qui semblaient avoir du mal à s'y retrouver !

Notre stand a été bien fréquenté. Nos activités ont intéressé les gens qui se sont arrêtés, en particulier le jardin des «Incroyables Comestibles» et nous avons recruté 2 nouveaux adhérents pour l'association.

3 - Les Journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017 :

Chaque année, nous proposons de faire découvrir un nouvel aspect du patrimoine historique et culturel de notre ville.

Cette année, nous avons choisi l'«histoire du port» en trois lieux :



- sur notre stand, installé à la Conserverie, et où nous présentons l'ouvrage de Bernard de Maisonneuve «Saint-Gilles-Croix-de-Vie à travers les âges» à un public très intéressé ;
- le long du port où étaient installés les posters qui relatent l'histoire du port depuis le néolithique (exposition-déambulation «Saint-Gilles-Croix-de-Vie à travers les âges») et où Sophie Guillet a décrit cette histoire qui a passionné une vingtaine de visiteurs pendant les 2 matinées ;
- à la Capitainerie où Michelle Boulègue a fait 2 conférences sur l'histoire du port depuis le XVI^e siècle. Depuis la salle élevée, il lui était possible de commenter, en vraie grandeur, les évolutions successives de notre port.

4 - Bilan des sorties nature 2017.

Comme l'an dernier, l'équipe des animateurs nature (Pierre Para, Catherine Chauvet, Françoise Chauvière, Michelle Tramoy et Janine Bureau) a proposé 3 types de sorties pour explorer 3 milieux



Figure 1 : découverte des algues, avec Françoise, sur la corniche Janine Bureau, Pierre Para, Cathy Chauvet.

différents : dune, corniche et marais salé. Le bilan est assez mitigé : de plus en plus d'adhérents nous suivent et sont intéressés, ce qui nous renforce dans notre action ; par contre, il y a eu moins de participants extérieurs, en particulier pour la visite guidée de la dune. Nous devons sans doute développer notre publicité vers d'autres supports : en plus du guide de l'office du tourisme de Croix-de-Vie, prévoir le guide des animations du Pays de Vie, le programme de l'été de St-Hilaire-de-Riez, le guide de l'été de Ouest-France, Filon mag... Nous avons préparé des textes d'annonces plus «attirants». Par ailleurs, il faut peut-être aussi prévoir un circuit différent dans l'espace dunaire du Jaunay. Les circuits corniche et marais salé paraissent satisfaisants. En ce qui concerne les dates, il vaut mieux prévoir des visites plus tôt en saison pour apprécier les oiseaux encore au nid, au moment de la nidification.

5 - Exposition et conférences «Saint-Gilles-Croix-de-Vie à travers les âges» :

L'exposition «Saint-Gilles-Croix-de-Vie à travers les âges» qui s'est tenue au cours de l'année 2017 a été possible grâce à un partenariat avec l'association CRHIP et la SEMVIE principalement, et avec des acteurs publics traditionnels.



Sur le quai du port de plaisance, expo commentée «SGXV à travers les âges», filmée par Bernard Coiffard le 16 août 2017. Photo VIE DSCN8930.



Page de couverture de l'ouvrage «Saint-Gilles-Croix-de-Vie à travers les âges».

Tout au long de l'été 2017, de nombreux visiteurs, que nous pouvons estimer à 10 000 personnes, ont pu admirer les 30 posters qui retraçaient l'histoire de Saint-

Gilles-Croix-de-Vie depuis sa création. Chaque semaine, des bénévoles de V.I.E. passaient le long de la promenade Marcel Ragon où était positionnée l'exposition pour vérifier et consolider les posters placés. Les intempéries et les coups de vent ont provoqué quelques dégâts. Mais elle tint bon jusqu'au bout.

Huit conférences, que ce soit au Casino ou lors des Journées du Patrimoine de 2016 et 2017, animées par des membres de V.I.E., ont permis à près de 1 000 personnes de venir partager une histoire commune et cohérente. Un film a été réalisé. Un

ouvrage, largement acheté à plus de 450 exemplaires, restera comme un ouvrage de référence.

Pour 2018, l'association V.I.E. poursuit sa volonté de faire partager avec les Gillocruciens notre culture patrimoniale en proposant une exposition sur les «130 ans de la station de sauvetage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie».

BdeMaisonneuve@gmail.com

A vos agendas pour 2018

1 - Programme des sorties nature pour l'année 2018 avec l'association V.I.E.

A pied de la plage à la dune :

Si vous ne connaissez pas la dune, venez découvrir avec nous la dune du Jaunay et la Grande Plage : son histoire géologique, son utilisation par l'homme, la diversité et l'originalité de sa flore adaptée à ces milieux naturels particuliers (vent, sable, sel, embruns..).

Ce milieu est fragile et, pour être préservé, nécessite une protection.

Dates : mercredi 23 mai ; jeudi 21 juin ; jeudi 12 juillet 2018.

Heures : 9 h 30.

Tarif : 4 €.

Réservation : par téléphone :

07 86 33 73 47 (Pierre) ;

06 85 73 37 87 (Cathy)

06 03 67 91 42 (Janine) ou par internet : vie-nature85800@hotmail.com

Connaissez-vous la corniche vendéenne ?

Venez découvrir, en famille, le promontoire rocheux de Sion, son histoire géologique, sa flore caractéristique, les oiseaux qui le survolent. Ensuite, nous descendrons sur l'estran pour observer l'extraordinaire diversité des algues et le mode de vie des petits animaux qui le peuplent.

Date : mercredi 1^{er} août 2018.

Heure : 9h30.

Tarif : 4€.

Réservation : par tél. : 07 86 33 73 47

(Pierre) ; 06 85 73 37 87 (Cathy)

06 03 67 91 42 (Janine) ou par internet : vie-nature85800@hotmail.com

Le marais salé de St Hilaire de Riez.

Venez découvrir, en famille, la richesse biologique de ce milieu naturel, situé au sud du Marais Breton-Vendéen : sa flore particulière, adaptée aux sols salés et ses oiseaux migrateurs, qui profitent du calme de ces grands espaces pour nidifier.

Date : jeudi 19 juillet 2018.

Heure : 17H.

Tarif : 4 €.

Réservation : par téléphone :

07 86 33 73 47 (Pierre) ;

06 85 73 37 87 (Cathy)

06 03 67 91 42 (Janine) ou par internet : vie-nature85800@hotmail.com

Dans tous les cas, les lieux de rendez-vous seront indiqués au moment de la réservation.

Janine Bureau, Pierre Para, Cathy Chauvet.

2 - Exposition et conférence : «130 ans de la Station SNSM de Saint-Gilles-Croix-de-Vie».

En 2018, deux types de manifestations sont organisées à l'occasion des «130 ans de la Station SNSM de Saint-Gilles-Croix-de-Vie», en partenariat avec la Station SNSM, la SEMVIE et la Mairie :

- une série de **4 vidéo-conférences** animées par Bernard de Maisonneuve dans la salle de spectacle du Casino, planifiées aux dates suivantes :



Page de couverture de l'ouvrage de Bernard de Maisonneuve «Station SNSM de Saint-Gilles-Croix-de-Vie 1888 - 2018» remis à Michel Fillon, Président de la station SNSM (9 décembre 2017).

samedi 24 février 2018 à 17 h
mercredi 30 mai à 21 h,
mercredi 11 juillet à 21 h,
mercredi 8 août 2018 à 21 h.

- une exposition-déambulation sur les «130 ans de la Station SNSM de Saint-Gilles-Croix-de-Vie», en 30 posters le long de la Promenade Marcel Ragon, bordant le quai du Port de Plaisance, du 1^{er} mai 2018 au 30 septembre 2018, sur initiative de la SEMVIE.

BdeMaisonneuve@gmail.com

Bernard de Maisonneuve, Président CRHIP, en partenariat avec l'association V.I.E..

Les adhérents nous disent

Feux sur la dune et tags sur les arbres Pont Jaunay :

Un signalement de feux de camp dans les dunes du Jaunay au pied d'un cyprès qui a par ailleurs été tagué, a été rapporté à l'association par un adhérent. Nous avons demandé aux gérants des terrains de campings de notre littoral de participer à la sensibilisation de leurs clients au respect et à la préservation de ce patrimoine naturel classé Natura 2000 (courriel commun avec le CPNS) : «les dissuader de laisser leurs déchets, de taguer les arbres et surtout de faire des feux qui pourraient avoir des conséquences dramatiques sur la forêt de pins, voire les campings exposés».

En effet les dunes du Jaunay ne sont pas à l'abri d'incendie notamment en raison du vieillissement de la forêt dunaire et des conséquences liées au changement climatique. Ce message de risque d'incendie a



Cyprès tagué et feux dans la forêt dunaire du Jaunay, 22 août 2017 - photo VIE

été communiqué aux autorités locales.

Les efforts de prévention (sensibilisation sur les sites d'hébergement, panneaux d'interdiction,...) vis-à-vis des usagers permettent de réduire les possibles départs de feux suite aux imprudences (type mégot non éteint) ou aux pratiques irresponsables (feux de brochettes, feux de camp, ...).

Dunes du Jaunay en péril ?

Plusieurs usagers de la plage ont constaté sur le front de dune du Jaunay des vastes échancrures qui paraissent s'élargir et s'approfondir. L'association V.I.E. a procédé à des observations révélant effectivement une érosion importante de ces dunes. Ces observations enrichies de photographies ont été consignées et présentées au Groupe de travail «Défense contre la mer» de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles.

Cette érosion éolienne sur d'autant plus inquiétante que le front de dune, parfois très étroit, constitue la seule barrière naturelle, sans deuxième ligne de dunes, contre les risques de submersion.

Goélands à profusion.

Quand une espèce menacée devient menaçante.

Pas de chance si la maison familiale se situe en face des sites GDF/ EDF désaffectés ; pas de chance encore s'ils sont devenus une réserve ornithologique ; pas de chance enfin si un pylône traverse notre toit, offrant un perchoir aux guetteurs braillards . Mais est-il vraiment normal de passer des heures à désincruster des déjections de goélands ? Aux dégradations des biens privés s'ajoutent les nuisances sonores . Pas question de faire sécher du linge dehors, ni converser en continu , ni écouter de la musique, ni lire au calme, voire répondre au téléphone ... Espérer le calme nocturne ? pas plus !

Plus grave : impossible de laisser en toute quiétude de jeunes enfants jouer dans l'environnement des nids de ces agresseurs potentiels. Se posant partout sans vergogne, les goélands considèrent désormais toits , terrasses, cours et jardins, comme leur territoire . N'avoir à nos interrogations que des réponses convenues sur une présence normale d'oiseaux de mer sur la côte, ne satisfait plus personne. Voilà une couleur locale qui obère les séjours des plus philosophes .

On rêve d'une L.P.E. (Ligue protectrice des enfants !) aussi inventive que la L.P.O.



CARTERIE • OFFICE (Papeterie, Bloc, Carnet...)

FLYER/DEPLIANT • BROCHURE

SIGNALETIQUE (Affiche, Panneau, Bâche...)

HOTEL/RESTAURANT (Menu, Rond-serviettes, Accroche-porte...)

ETIQUETTES POISSONS • HORAIRES DE MARÉES • CALENDRIERS...



1 av. du Bon Aloï - 85800 St Gilles Croix de Vie - 02 51 55 41 41 - imprimeriedelavie@wanadoo.fr

www.imprimeriedelavie.fr

N'hésitez pas à consulter notre SITE
<http://association-vie-vendee.org/>
et à nous contacter vie85800@gmail.com

«Le bulletin est rédigé par des bénévoles de l'association. L'impression est tirée aux frais de l'association déduits des apports publicitaires. Sa distribution est également assurée par des bénévoles de l'association. Pour vous lecteurs, c'est gratuit. Afin que ce bulletin se perpétue, vous pouvez nous aider, soit en adhérant à l'association soit en lui apportant votre contribution.»

Liste des membres de Conseil d'Administration V.I.E.

Co-Présidents : Michelle Boulègue, Bernard de Maisonneuve, Denis Draoulec, Pierre Para.

Secrétaire : Janine Bureau

Secrétaire adjointe : Rolande Berthomé

Trésorier : Jean Georger

Membres : Jean-Louis Charrier, Dominique Guezennec, Sophie Guillet, Maurice Guittonneau, Thierry Pouvreau, Gérard Roches, Michèle Tramoy.

Conception - Impression : Imprimerie de la Vie - 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie
Crédit Photos : Archives photos Association V.I.E. 

Si votre entourage n'a pas reçu le bulletin V.I.E. 2018
et s'il désire en prendre connaissance,
vous pouvez le demander au siège de l'association :
25 quai Gorin, 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

**À VOTRE DISPOSITION
SUR LE PORT DE PÊCHE**



La boutique de la Coopérative Maritime
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE



85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE - Tél. 02 51 55 31 39



*Vous donner le meilleur,
Carrément!*

Papeterie, fournitures de bureau
Matériel & Consommables Informatiques
Mobiliers de bureau
Beaux Arts, Loisirs Créatifs

SARL DESCHAMPS

Rte de La Roche / Yon
ZI de la Bégaudière - Bégaud Pôle Local 14
50 rue des Couvreur
85800 St Gilles Croix de Vie

Tél. 02.51.68.69.46

contact@deschamps-pleinciel.fr
www.deschamps-plein-ciel.fr

02 51 39 11 51

PIAGGIO

SCOOT GAZ!!!



TGB
KYMKO
MBK
DERBI
PIRELLI

5 rue des Vergers d'Eole - 85800 ST Gilles-Croix-de-Vie
scootgaz@free.fr



NETTOYAGE SERVICE

- **ENTRETIEN RÉGULIER**, Bureaux, vitres, copropriétés • **REMISE EN ETAT FIN DE CHANTIER**
- **TRAVAUX HAUTE PRESSION** - Utilisation de produits écologiques

Z.I. de la Bégaudière • Rue des Couvreurs • St Gilles Croix de Vie
tél. **02 51 55 88 66** - fax. **02 51 60 15 26** - nettoyageservice@orange.fr

Vins, Bières
Spiritueux

CAVE & BAR

tél. **02 28 12 96 56**
www.cote-bieres-et-vins.fr

Les Halles de la Vie
3 bd Georges Pompidou
85800 Saint Gilles Croix de Vie

CÔTÉ Vins **CÔTÉ BIÈRES**

Restaurant
Les Océanides

Corinne et Philippe Gaborit

Fermeture
lundi et mardi
Hors Saison

2, place du marché aux herbes - 85800 St Gilles Croix de Vie
Tél. : **02 28 10 04 95** • fico.gaborit@orange.fr

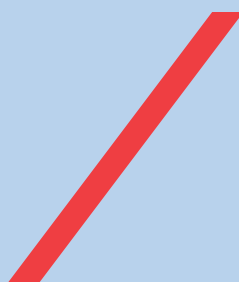
GUIGNÉ

120, ROUTE DE L'AIGUILLON - 85800 ST GILLES CROIX DE VIE - sarlguigne@wandoo.fr

**CLOISONS
SÈCHES
ISOLATION
PLATRERIE**

TÉL : 02 51 55 54 15

AGENCE Philippe DOUILLARD
Agent Général d'Assurances AXA
2 rue Pasteur - BP 60422
85804 St Gilles Croix de Vie
Tél. : 02 51 49 08 13
Fax : 02 51 49 72 76
agence.douillard@axa.fr
N° ORIAS : 07002696



C'est avec plaisir que nous vous accueillons
dans notre agence pour répondre
à tous vos besoins d'assurance, banque et épargne.
N'hésitez pas à nous contacter.



Regroupez Assurances et Banque
pour **cumuler Avantages et Réductions**

réinventons / notre métier